



45^{ème} réunion du Comité de direction
Brazzaville, les 7 et 8 octobre 2022

PROJET DU PLAN D'ACTION 2023 D'AFRISTAT

Septembre 2022

SOMMAIRE

<i>Abréviations et sigles utilisés.....</i>	<i>4</i>
<i>Introduction</i>	<i>6</i>
<i>1 Poursuite de la consolidation des acquis en vue de leur durabilité</i>	<i>10</i>
1.1 Renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelles des Etats membres.....	10
1.2 Appui pour le développement des systèmes d'information pour le suivi et évaluation des politiques et stratégies de développement, des ODD et de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine	11
1.2.1 Mise en place d'un système d'information pour le suivi des ODD et de l'Agenda 2063 de l'UA	11
1.2.2 Appui au développement des statistiques sociodémographiques.....	12
1.2.3 Appui pour le renforcement des capacités de production des données statistiques et d'élaboration des synthèses statistiques et économiques.....	15
1.3 Appui pour le renforcement des capacités de diffusion statistique	25
1.3.1 Appui au développement et à la mise en place des bases et banques de données d'enquêtes et recensements nationaux.....	25
1.3.2 Appui à la promotion de la culture statistique par l'amélioration de la diffusion et l'utilisation des données statistiques	25
1.4 Renforcement du volet observatoire	26
1.4.1 Etudes et publication.....	26
1.4.2 Participation aux rencontres scientifiques internationales et insertion d'articles dans des revues scientifiques	26
1.5 Appui aux écoles de statistique africaines (ESA) et soutien à la formation continue des statisticiens et des professionnels de la statistique	26
<i>2 Elargissement des interventions aux nouveaux domaines en rapport avec les initiatives nationales, régionales et internationales de développement de la statistique et promotion des méthodes alternatives et complémentaires.....</i>	<i>28</i>
2.1 Appui à la production des statistiques sectorielles	28
2.2 Développement des méthodologies et outils dans les nouveaux domaines	30
2.2.1 Méthodologie et outil sur les statistiques des prix.....	30
2.2.2 Activités liées à la comptabilité nationale	31
2.3 Promotion et mise en œuvre de la démarche qualité	34
2.4 Exploitation des statistiques de sources administratives	35
<i>3 Inscription de l'action d'AFRISTAT dans une dynamique de réponse aux sollicitations de son élargissement à d'autres Etats et renforcement de son positionnement sur l'échiquier africain</i>	<i>36</i>
3.1 Vulgarisation des outils méthodologiques développés	36
3.2 Renforcement des capacités d'intervention des experts.....	36
3.3 Renforcement et développement des partenariats.....	37
3.4 Participation aux réunions organisées par d'autres institutions.....	39
<i>4 Diversification et mobilisation des ressources</i>	<i>40</i>

4.1	Diversification des sources de financement.....	40
4.2	Développement des fonctions « bureau d'études » et « agences d'exécution » et suivi des projets	40
4.3	Mobilisation des financements.....	40
5	<i>Renforcement des capacités internes d'AFRISTAT et adaptation de son cadre institutionnel au contexte des mutations des systèmes statistiques nationaux et internationaux.....</i>	41
5.1	Renforcement institutionnel.....	41
5.2	Renforcement des ressources humaines.....	42
5.3	Renforcement des ressources de communication et de diffusion.....	44
5.3.5	Gestion de la documentation :.....	45
5.4	Renforcement des ressources logistiques	45
5.5	Coût total des activités	46
6	<i>Hypothèses et risques.....</i>	46
7	<i>Cadre logique du plan d'action 2023</i>	48

ABREVIATIONS ET SIGLES UTILISES

Sigles	Libellés
ACBF	African Capacity Building Foundation
AFD	Agence française pour le développement
AFRISTAT	Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne – Bamako
AFRITAC	Centre d'assistance technique du FMI
AGROST	Groupe africain sur la formation statistique et les ressources humaines
AMAO	Agence Monétaire de l'Afrique de l'Ouest
ANSD	Agence nationale de la statistique et de la démographie - Sénégal
ASNU	Agence du Système des Nations Unies
BAD	Banque africaine de développement
BCEAO	Banque centrale des Etats d'Afrique de l'ouest
BDCEA	Bulletin des données conjoncturelles des Etats membres d'AFRISTAT
BEAC	Banque des Etats d'Afrique centrale
BIT	Bureau international pour le travail
BM	Banque mondiale
CDES	Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement
CEA	Centre d'excellence statistique pour l'Afrique
CEDEAO	Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest – Abuja
CEEAC	Communauté économique des Etats de l'Afrique Centrale – Libreville
CEFIL	Centre de formation de l'Insee de Libourne
CEQD	Cade d'évaluation de la qualité des données
CEMAC	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale – Bangui
CER	Communauté économique régionale
CFP-STAT	Centre de formation professionnelle en statistique - Bamako
CIST	Conférence Internationale des Statisticiens du Travail
CNAQ	Cadre national d'assurance qualité
CNS	Conseil national de la statistique
CNT	Comptes nationaux trimestriels
CODESA	Conférence des écoles de statistique africaines
COMESA	Marché commun de l'Afrique orientale et australe
EAC	Communauté est africaine
ENSAE	Ecole nationale de la statistique et de l'analyse économique – Dakar
ENSEA	Ecole nationale supérieure de statistique et d'économie appliquée - Abidjan
ERETES	Module d'aide à l'élaboration des comptes nationaux
ERI-ESI	Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel
ESA	Ecoles de statistique africaines
ETI	Expert technique international
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation
FCFA	Franc de la Communauté financière d'Afrique
FMI	Fonds Monétaire International
GACN	Groupe africain de comptabilité nationale
GENES	Groupe des écoles nationales d'économie et de statistique de France
GIE	Groupement d'intérêt économique
GIST	Global Network of Institutions for Statistical Training
GPS	Gouvernance-Paix et Sécurité
GTR	Groupe de travail régional
IAOS	Association internationale de la statistique officielle
ICA	Indice du chiffre d'affaires
ICC	Indice du coût de la construction
IFORD	Institut de formation et de recherche démographiques
IHPC	Indice harmonisé des prix à la consommation
IMAO	Institut monétaire de l'Afrique de l'Ouest
INS	Institut national de la statistique
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques (France)
INStaD	Institut national de la statistique et de la démographie

Sigles	Libellés
INSTAT	Institut national de la statistique du Mali
IOV	Indicateur objectivement vérifiable
IPC	Indice des prix à la consommation
IPI	Indice de la production industrielle
IPPA	Indice des prix de la production agricole
IPPI	Indice des prix de production dans l'industrie
IPPS	Indice des prix de production des statistiques
ISI	Institut international de la statistique
ISSEA	Institut sous-régional de statistique et d'économie appliquée - Yaoundé
LLA	La Lettre d'AFRISTAT
LMIS	Labour market information system
MCS	Matrice de comptabilité sociale
MEAE	Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères
MEGC	Modèle économique général calculable
NAEMA	Nomenclature d'activités des Etats membres d'AFRISTAT
NOPEMA	Nomenclature des produits des Etats membres d'AFRISTAT
NOPROMEMA	Nomenclature harmonisée des professions et métiers pour les Etats membres d'AFRISTAT
NSDD	Norme spéciale pour la diffusion des données
ODD	Objectifs de développement durable
OI	Organisation intergouvernementale
ONG	Organisation non gouvernementale
PARIS21	Partenariat statistique au service du développement au XXI ^e siècle
PAA	Plan d'action annuel
PAS 2	Programme statistique de l'Union africaine phase 2
PAT	Personnel d'appui technique
PCI	Programme de comparaison internationale
PIB	Produit intérieur brut
PRCS	Programme de renforcement des capacités statistiques
PSR	Programme statistique régional
PSTA	Programme stratégique de travail d'AFRISTAT
PTF	Partenaires techniques et financiers
PTI	Programme de travail individuel
RCA	République centrafricaine
RCI	République de Côte d'Ivoire
RDC	République Démocratique du Congo
RGA	Recensement Général de l'Agriculture
RGE	Recensement des entreprises
RGPH	Recensement général de la population et de l'habitat
SADC	Communauté de développement d'Afrique australe
SCN93/2008	Système de comptabilité nationale version 93/2008
SESRIC	Centre de recherches statistiques, économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques
SGDD	Système général de diffusion des données
SHaSA	Stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique
SIG	Système d'information géographique
SNDS	Stratégie nationale de développement de la statistique
SSN	Système statistique national
STATAFRIC	Institut de la statistique de l'Union Africaine
STAT-CEMAC	Programme régional de la statistique de la CEMAC
SODDA	Projet d'appui au suivi des objectifs de développement durable en Afrique
TIC	Technologie de l'information et de la communication
UA	Union Africaine
UEMOA	Union économique et monétaire Ouest africaine – Ouagadougou
UNECA	Commission économique des Nations unies pour l'Afrique
UNSD	Division statistique des Nations unies

INTRODUCTION

1. Le Plan d'action annuel 2023(PAA 2023) est construit à partir du Programme stratégique de travail d'AFRISTAT 2017-2021 (PSTA 2017-2021) qui reste le dernier plan en vigueur compte tenu de la non-adoption officielle du cadre qui le remplace. Malgré tout, plusieurs activités programmées pour être exécutées en 2023 sont suscitées par le contenu du projet de PSTA 2022-2025 qui devrait être adopté prochainement.

2. Le PAA 2023 est élaboré dans un contexte globalement plus optimiste comparativement à ce qui s'est passé au cours des deux précédentes années. En effet, les effets des crises sanitaire (liée à la covid-19) et politique semblent se résorber progressivement. Les contraintes de voyage qui étaient très limitatives pour l'organisation des missions d'assistance technique en présentiel ont été levées de façon significative dans la majorité des Etats membres. Cette situation augure d'une amélioration prochaine du taux d'exécution des activités programmées et de la baisse de la pression sur les dépenses de santé des gouvernements et d'AFRISTAT causées par la lutte contre la covid-19.

3. En dépit de l'enthousiasme perceptible en ce qui concerne le recul de la prévalence de la pandémie de la covid 19, d'une part, et de l'accalmie observée sur le front politique au niveau de la sous-région depuis le début de l'années 2022, d'autre part, ce programme est bâti selon un scénario prudent. Ce choix est commandé par le fait que plusieurs partenaires avec lesquels l'Observatoire collabore observent cette logique et que l'actualité fait état de résurgence de la pandémie ici et là et que la stabilité politique reste relativement fragile.

4. Comme en 2022, le plan d'action annuel (PAA) 2023 se réfère principalement à : la vision stratégique d'AFRISTAT à l'horizon 2025, le PSTA 2017-2021 et la prise en charge des activités pertinentes qui risquent de ne pas être exécutées en 2022. Les principales orientations du PAA 2023 sont de (i) **renforcer le cadre institutionnel et fonctionnel**, (ii) **améliorer la visibilité de l'Observatoire**, (iii) **poursuivre le retour à l'équilibre financier** (iv) **accroître la production et** (v) **continuer le renforcement et le développement des partenariats**.

5. Le PAA 2023 comprend les activités entamées ou en cours et des activités non réalisées du Plan d'action de 2022 ou suscitées lors des sessions des instances statutaires ou par de nouvelles initiatives sous régionales, régionales et internationales. Lors de sa mise en œuvre, la Direction générale d'AFRISTAT tiendra compte des spécificités de chaque Etat bénéficiaire de son assistance afin d'accroître l'appropriation nationale.

6. Plus spécifiquement, l'attention d'AFRISTAT va porter en 2023 sur les questions suivantes selon les différentes orientations énoncées précédemment :

➤ **Renforcement du cadre institutionnel et fonctionnel d'AFRISTAT :**

- La signature par tous les Etats membres du nouveau Traité portant création d'AFRISTAT ;

- La vulgarisation et l'appropriation du Programme de travail stratégique d'AFRISTAT (PSTA) 2022-2025;
 - La finalisation de l'étude prospective sur AFRISTAT à l'horizon 2035 accompagnée de l'évaluation de l'incidence financière de la mise en œuvre des activités projetées ;
 - L'entrée en vigueur effective du nouveau statut du personnel de la Direction Générale d'AFRISTAT ;
 - La résorption significative des principales contraintes matérielles de fonctionnement liées aux soucis de fourniture énergétique, d'une part, et à la vétusté de certains équipements, d'autre part.
- **Amélioration de la visibilité de l'Institution à travers notamment :**
- L'opérationnalisation de la politique de diffusion d'AFRISTAT ;
 - La poursuite de la diffusion des documents méthodologiques aussi bien en français qu'en anglais ;
 - L'accroissement de l'attractivité de la base de données socio-économiques AFRISTAT DATABASE ;
 - L'organisation de la contribution de ses Etats membres dans le cadre de la révision du SCN 2025 et la participation aux initiatives d'expérimentation de la faisabilité dudit projet ;
 - La promotion à l'échelle continentale et au-delà des bonnes pratiques enregistrées dans les pays dans la sphère de la production statistique ;
 - La valorisation des résultats des projets en cours notamment DATAFID, G5 Sahel Stat et appuis à l'INStadDdu Bénin etc.
- **Poursuite de l'effort vers le retour à l'équilibre financier :**
- Le renforcement de la sensibilisation des Etats membres en vue d'obtenir le versement des contributions aux Fonds AFRISTAT de ceux qui accusent un retard de paiement ;
 - L'élargissement du champ des contributeurs volontaires au Fonds AFRISTAT ;
 - L'aplanissement des malentendus sur les quelques questions de gestion comptable qui subsistent avec certains partenaires afin que la confiance soit rétablie ;
 - Le désengagement vis-à-vis des créanciers notamment avec l'ambition de réduire la dette due au personnel.
- **Accroissement de la production statistique :**
- La promotion de l'utilisation de l'outil d'aide à la création et à la gestion des répertoires d'entreprises à des fins statistiques dénommé « TIGRE » ;

- L'investissement dans l'assistance à la production des comptes nationaux trimestriels (CNT) ;
 - L'autonomisation des pays sur la production des matrices de comptabilité sociale ;
 - La multiplication des initiatives pour la production des comptes régionaux et les comptes satellites notamment ceux relatifs au tourisme ;
 - Le développement et la promotion d'une application informatique pour l'élaboration des centrales de bilan ;
 - La vulgarisation et l'amélioration du champ de couverture des indicateurs conjoncturels d'activités avec notamment la prise en compte du secteur informel ;
 - L'ancrage de la présence d'AFRISTAT sur les thèmes relatifs aux ODD et Agenda 2063 de l'UA, les statistiques agricoles et environnementales avec pour principe de valoriser autant que possible les données de sources administratives ;
 - L'exploration de l'utilisation des outils de Big Data et la géomatique (exploitation de l'imagerie satellitaire) pour proposer des méthodes alternatives de produire des statistiques ;
 - La poursuite des travaux sur les statistiques sur le numérique en vue de leur diffusion dans un nombre plus élevé de pays ;
 - La valorisation des données d'enquêtes avec la systématisation des activités d'analyse.
- **Renforcement et développement des partenariats :**
- Le renforcement des partenariats se fait en direction des institutions et autres organisations avec lesquelles des collaborations sont en cours ou ont eu lieu par le passé. Il consiste en l'extension des domaines de collaboration, l'augmentation du volume des activités à réaliser et aussi en l'amélioration éventuelle des prestations fournies tant sur les plans technique et administratif que financier. Se retrouvent dans cette catégorie les institutions et autres organisations suivantes : INSEE, PARIS21, STATAFRIC, Expertise France, BAD, Banque Mondiale, Union européenne, UNECA, Commissions de l'UEMOA, de la CEMAC, de la CEDEAO et de la CEEAC, AFRITACs/FMI, FAO, etc ;
 - Le développement de partenariats comprend toutes les actions qui vont de la prospection jusqu'à la concrétisation effective de collaborations avec de nouvelles institutions matérialisées par la signature de conventions, contrats, lettres d'entente ou autres. La démarche dans ce cadre est de tirer profit de toutes les occasions qui se présentent lors des missions dans les Etats membres ou au cours de rencontres internationales. Un effort permanent est maintenu pour rechercher des opportunités d'établissement de relations de travail avec des partenaires avec lesquels des activités statistiques n'ont jamais été réalisées conjointement.

7. Le Plan d'action 2023 s'articule autour des cinq axes stratégiques du PSTA 2017-2021, à savoir :
- Axe 1 : poursuite de la consolidation des acquis en vue de leur durabilité ;
 - Axe 2 : élargissement des interventions aux nouveaux domaines en rapport avec les initiatives nationales, régionales et internationales de développement de la statistique et promotion des méthodes alternatives et complémentaires ;
 - Axe 3 : inscription de l'action d'AFRISTAT dans une dynamique de réponse aux sollicitations de son élargissement à d'autres Etats et renforcement de son positionnement dans l'échiquier africain ;
 - Axe 4 : diversification et mobilisation des ressources ;
 - Axe 5 : renforcement des capacités internes d'AFRISTAT et adaptation de son cadre institutionnel au contexte des mutations des systèmes statistiques nationaux et internationaux.
8. La mise en œuvre du Plan d'action 2023 obéira aux principes suivants habituellement, c'est à dire considérer prioritairement les activités dont les financements sont certains ou mobilisables avec une forte probabilité, faire bénéficier à chaque Etat membre d'un minimum de missions d'appui financées par le Fonds AFRISTAT. Ce volume minimum de missions d'experts en faveur des Etats membres évoluera en fonction des appuis financiers qui seraient mobilisés auprès des partenaires. En termes d'exécution, un programme détaillé sera élaboré en début d'exercice, sur la base de l'expression des besoins et des agendas des programmes et projets financés par les partenaires. Ce programme qui ressortira les missions d'assistance technique, les ateliers, séminaires et autres sera discuté avec les Etats membres, chacun en ce qui le concerne.
9. Pour des raisons évidentes, les activités dont l'exécution pourrait être financée par les partenaires mais dont les financements ne sont pas encore négociés au moment de la finalisation du présent document ne sont pas prises en compte. Cependant, l'expérience montre que la réalisation d'autres projets et programmes non prévus pourrait être proposée tout au long de l'année 2023. Sous cette hypothèse, la Direction générale ne ménagera pas ses efforts pour qu'il n'y ait pas effet d'éviction sur les activités régulièrement programmées. Elle pourrait recourir à l'expertise qualifiée de court terme si le besoin se fait sentir.
10. Le présent document comporte :
- une partie narrative et analytique qui présente les activités programmées par axe stratégique et décrit, pour chaque résultat attendu, les activités à mener pour l'obtenir, la stratégie à suivre et si possible les ressources nécessaires. Les risques de non-réussite et les limites qui peuvent entraver l'exécution de certaines activités programmées y sont également mentionnés de façon globale;
 - le cadre logique du Plan d'action 2023 qui présente de façon synthétique les activités à mener, les résultats attendus, les indicateurs objectivement vérifiables et leurs sources de vérification. Pour toutes ces activités, les éléments de coûts de réalisation regroupés par axe stratégique,

objectif spécifique sont répartis selon les sources de financement (Fonds AFRISTAT ou Partenaires techniques et financiers) et présentés dans un document séparé.

1 POURSUITE DE LA CONSOLIDATION DES ACQUIS EN VUE DE LEUR DURABILITE

11. L'objectif global de ce sous-programme est de maintenir et renforcer l'assistance dans les différents domaines d'expertise d'AFRISTAT. A cet effet, au cours de l'année 2023, il est prévu qu'AFRISTAT poursuive ses appuis aux Etats membres et aux organisations d'intégration économique. Ceux-ci viseront le renforcement de l'organisation institutionnelle et le pilotage de leur dispositif de production statistique, l'élaboration et le suivi et évaluation de leurs stratégies nationales de développement de la statistique (SNDS), le suivi et évaluation des Objectifs du développement durable (ODD) et de l'Agenda 2063 de l'UA, le renforcement de leurs capacités de valorisation des données produites et de synthèse et d'analyse économiques.

1.1 Renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelles des Etats membres

12. En matière d'appui à l'organisation et à la coordination des systèmes statistiques nationaux (SSN), AFRISTAT poursuivra l'appui qu'il apporte aux Etats dans le processus de réforme de leurs SSN et contribuera au bon fonctionnement des organes de coordination à travers sa participation à leurs assises. Des appuis aux SSN en matière d'élaboration ou de révision des stratégies et/ou programmes nationaux de développement statistique ainsi que l'animation des séminaires seront assurés. Ainsi, en 2023, AFRISTAT travaillera à former ou assister sur demande les cadres dirigeants des SSN en matière de programmation et de suivi de l'exécution des activités.

13. Les pays qui exprimeront le besoin d'appui seront assistés et AFRISTAT insistera auprès des bénéficiaires des interventions sur la nécessité d'améliorer leur système de planification et de redevabilité.

14. Pour un meilleur suivi des progrès dans le domaine du management des SSN, AFRISTAT continuera à maintenir son tableau de bord sur les avancées dans ses Etats membres en matière de mise en œuvre des SNDS et de l'adoption des textes législatifs relatifs aux questions statistiques. AFRISTAT participera aux ateliers de lancement et de validation des SNDS et aux réunions des conseils nationaux de statistique des Etats membres à leur demande.

15. Dans le cadre de la coordination des interventions des partenaires techniques et financiers (PTF), AFRISTAT poursuivra la compilation des informations sur les opportunités de financement offertes aux Etats. Ces informations seront mises à jour et diffusées régulièrement sur son site Internet. L'Observatoire engagera une démarche progressive visant à encourager les INS à être partie prenante aux initiatives de coordination de l'aide dans les Etats membres où elles existent.

16. Pour renforcer la coordination et soutenir le développement de la statistique en Afrique, des actions de plaidoyer seront poursuivies pour la ratification de la Charte africaine de la statistique. En effet, quatre pays membres ne l'ont pas encore signée (République centrafricaine, Djibouti, Guinée

Equatoriale et Mauritanie) et six pays membres ayant signé la Charte ne l'ont pas encore ratifiée (Cabo Verde, Comores, Guinée, Guinée Bissau, Madagascar et Sénégal). AFRISTAT contribuera également à la réalisation des revues par les pairs, soit conjointement aux initiatives conduites par la Commission de l'Union africaine, soit seul mais en prenant la précaution de respecter le cadre méthodologique préconisé par l'instance panafricaine.

1.2 Appui pour le développement des systèmes d'information pour le suivi et évaluation des politiques et stratégies de développement, des ODD et de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine

17. Au cours de l'année 2023, AFRISTAT va poursuivre ses efforts de consolidation des acquis pour le développement ou l'amélioration des cadres et notes méthodologiques dans les domaines des enquêtes auprès des ménages y compris le suivi de la pauvreté, de l'emploi et du secteur informel et les appuis directs aux Etats membres. La Direction générale consolidera également les actions en cours pour la mise en place d'un système d'information pour le suivi des objectifs du développement durable (ODD) et de l'agenda 2063.

1.2.1 Mise en place d'un système d'information pour le suivi des ODD et de l'Agenda 2063 de l'UA

18. L'agenda 2030 des Nations unies constitue un cadre de référence de tous les pays du monde en matière d'efforts à consentir pour le développement économique, social et environnemental. Afin d'assurer un bon suivi et évaluation des politiques de développement qui vont être mises en œuvre dans les différents Etats pour l'atteinte d'un mieux-être des populations, il est important de disposer des indicateurs de bonne qualité (pertinents, objectifs et de calcul aisé). En outre l'Union Africaine s'est doté d'un plan de développement à l'horizon 2063 (agenda 2063) nécessitant aussi un mécanisme de suivi-évaluation.

19. A cet effet, AFRISTAT a, dans le cadre de son mandat de promotion de la comparabilité des statistiques dans les Etats membres, arrêté une liste minimale des indicateurs pour le suivi des agendas 2030 et 2063. L'année 2023 offrira l'occasion de conforter le caractère réaliste de cette liste et de l'aménager éventuellement en se basant sur les appuis qui seront réalisés dans les pays sur ce domaine. Les interventions qui auront lieu sur les ODD constitueront également des occasions de promotion ou de capitalisation des résultats obtenus dans le cadre du Projet d'appui au suivi des objectifs de développement durable en Afrique (SODDA). Ainsi, les appuis apportés comprendront la priorisation des cibles et des indicateurs des ODD, la production harmonisée des indicateurs par rapport à la liste minimale, la réalisation de la cartographie des ODD et l'encouragement à l'élaboration d'une brochure sur les ODD en vue d'une large diffusion. Ce dernier exercice, lorsqu'il est réalisé, offre un outil propice permettant d'assurer une bonne visibilité de l'INS sur les plans national et international.

20. AFRISTAT et la Commission de l'UEMOA ont conjointement produit une brochure se rapportant aux indicateurs relatifs aux ODD des Etats membres de l'UEMOA. Cette publication découle de l'exploitation des données de l'Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel (ERI-

ESI) réalisée dans les Etats membres de l'UEMOA. En 2023, la vulgarisation de ce document se poursuivra pour montrer, par l'exemple, aux producteurs de données comment la valorisation des résultats des enquêtes et autres recensements peut se faire. Ce travail a permis de mettre en exergue la richesse des données fournies par l'enquête ERI-ESI particulièrement au niveau de leur désagrégation qui permet de mieux rendre compte des spécificités et des disparités qui peuvent s'observer entre les différentes composantes de la population. De plus, les travaux de réflexion méthodologiques, en cours encore à AFRISTAT, se proposent de recommander aux Etats membres : (i) une modification des dispositifs d'enquêtes auprès des ménages et (ii) une actualisation des outils de collecte afin de contribuer efficacement au suivi et évaluation des agendas 2030 et 2063.

21. AFRISTAT a signé récemment deux protocoles d'accord avec la FAO. Le premier a trait au développement méthodologique et au renforcement des capacités des cadres nationaux pour la production et la diffusion des indicateurs ODD sur la productivité et le revenu des petits producteurs agricoles (indicateurs 2.3.1 et 2.3.2) ; le second concerne la modélisation et la collecte de données sur les pertes de produits alimentaires pendant le stockage. Dans le premier cas, les résultats devraient être finalisés fin 2022 et l'année 2023 verra la vulgarisation des résultats auprès des Etats membres qui ne faisaient pas partie des pays pilotes. Le deuxième protocole d'accord, pour sa part, court jusqu'au premier semestre 2023 qui marquera la fin du projet. Les activités de communication sur le modèle qui sera produit devront démarrer immédiatement après, c'est-à-dire au second semestre 2023.

1.2.2 Appui au développement des statistiques sociodémographiques

22. AFRISTAT a mené des travaux méthodologiques analytiques sur les thématiques suivantes : (i) renforcement des systèmes d'informations sur le marché du travail; (ii) mesure de la productivité (travail, capital, etc.) et des performances économiques des unités de production informelles ; (iii) analyse de l'hétérogénéité des unités de production informelles ; (iv) analyse de la formalisation de la relation des unités de production informelle avec les principaux services administratifs ; (v) réflexion en vue de l'amélioration de la mesure des indicateurs du marché du travail à travers les résolutions et lignes directrices des 19^{ème} et 20^{ème} CIST ; (vi) amélioration de l'analyse et de la production des indicateurs sur la gouvernance, paix et sécurité et (vii) renforcement de la collaboration avec d'autres partenaires techniques pour mener à bien nombre de ces chantiers méthodologiques. Il s'est agi aussi d'accompagner les pays dans les domaines des projections démographiques et de la mesure des statistiques du handicap. En ce qui concerne spécifiquement le système d'information sur le marché du travail et les projections démographiques les expériences avec les pays se consolident, S'agissant des statistiques sur le handicap, AFRISTAT a intégré le Groupe de Brazzaville qui est le démembré du Groupe de Washington sur le handicap en Afrique du centre et de l'ouest.

1.2.2.1 Appui à l'amélioration des statistiques du secteur informel

23. Comme pour les années antérieures, au moins deux Etats membres d'AFRISTAT bénéficieront d'une assistance technique pour le traitement des données de leur enquête sur le secteur informel. Les résultats obtenus serviront à la fois à l'amélioration des agrégats des comptes nationaux et dans

un but d'affinement de l'analyse sur les caractéristiques de ce secteur. Par ailleurs, AFRISTAT poursuivra, dans le cadre de la veille scientifique qu'il assure pour le compte de ses pays membres, les réflexions pour l'amélioration de la mesure du secteur informel en prenant appui sur les travaux menés au niveau international. Ces réflexions aboutiront à l'actualisation des outils de collecte et des programmes d'estimation des agrégats.

1.2.2.2 Amélioration de l'analyse des données sur la migration

24. Depuis quelques années, l'Observatoire participe aux travaux d'experts inter-institutions initiés par l'Union Africaine sur les statistiques de la migration. Ce domaine connaît un regain d'intérêt en raison de son effet sur le développement et l'importance des transferts de fonds effectués par les migrants. Malgré les changements intervenus au sein de son équipe d'experts, AFRISTAT va continuer à apporter sa contribution à la réflexion d'ensemble conduite sous l'égide de STATAFRIC. Aussitôt que les outils seront adaptés et validés pour la région africaine, AFRISTAT se les appropriera et apportera les appuis nécessaires aux Etats membres qui solliciteront un accompagnement pour la réalisation et l'analyse des données d'enquêtes ou de recensements sur la migration.

1.2.2.3 Appui à l'amélioration des statistiques sur le marché du travail

25. AFRISTAT a longuement travaillé sur l'amélioration des statistiques sur le marché du travail avec l'actualisation des outils de collecte utilisés dans le cadre de l'ERI-ESI. Ces travaux se poursuivent avec les discussions sur l'analyse de l'adéquation des résolutions et lignes directrices des 19^{ème} et 20^{ème} CIST dans le contexte du marché du travail dans les Etats membres d'AFRISTAT.

26. A la faveur des sollicitations de ces derniers mois du Gabon et de la Guinée pour la production des statistiques du marché du travail selon une périodicité infra-annuelle, AFRISTAT a déjà effectué des interventions portant sur la réalisation de l'état des lieux de la production des statistiques sur l'emploi à l'échelle nationale. Pour le Gabon, un dispositif de collecte, d'analyse et de présentation des statistiques sur le marché du travail a été proposé et des publications de bulletins trimestriels sont déjà effectifs. La Guinée est actuellement accompagnée pour arriver courant 2023 à publier également de façon régulière les statistiques essentielles sur le marché du travail. Lorsque ces deux expériences seront suffisamment éprouvées, un travail de formalisation de la démarche sera effectué par l'Observatoire afin de faciliter leur transposition dans les Etats membres qui en feront la demande.

Elaboration d'une nomenclature harmonisée des professions et métiers pour les Etats membres d'AFRISTAT

27. L'élaboration d'une nomenclature harmonisée des professions et métiers pour les Etats membres d'AFRISTAT (NOPROMEMA) a démarré en 2016. Une version provisoire est disponible et a été utilisée en 2017 dans le cadre de l'ERI-ESI dans les Etats membres de l'UEMOA. Les travaux entamés pour une version améliorée se sont poursuivis jusqu'en 2022. Malheureusement, la finalisation de cette activité n'est pas encore effective essentiellement à cause la forte sollicitation à d'autres tâches des experts qui sont habilités à conduire cette activité. Compte tenu de ce que l'outil à élaborer

est demandé par un grand nombre de pays, la Direction générale va remobiliser l'équipe en charge de ce dossier pour qu'en 2023 celui-ci soit finalisé. L'exploitation sous différentes formes des résultats de l'ERI-ESI donne une vue plus précise des subtilités et spécificités à considérer dans le cadre de la nomenclature en préparation.

1.2.2.4 Appui à l'amélioration des statistiques sur la gouvernance, paix et sécurité

28. Les statistiques sur la gouvernance, paix et sécurité ont fait l'objet de développement depuis quelques années avec l'adoption de la SHaSA et l'amélioration du questionnaire GPS depuis les premières esquisses développées lors des enquêtes 1-2-3. Lors de l'ERI-ESI, les huit Etats membres de l'UEMOA ont utilisé le module GPS-SHaSA pour la collecte des données sur la gouvernance, paix et sécurité. Au cours du traitement, AFRISTAT a développé un indice ayant trois composantes pour rendre compte de l'appréciation de la GPS par les populations.

29. Par ailleurs, AFRISTAT a démarré et finalisé le travail sur un manuel pour le calcul de l'indice GPS et l'analyse des données du module GPS. Le kit de programme SPSS pour l'apurement et le traitement des données du module GPS qui accompagne le manuel est disponible. Ces outils devront être confortés à l'occasion de nouvelles enquêtes.

30. Compte tenu des de l'intérêt du thème et de l'existence d'un groupe de travail dédié au sujet, AFRISTAT continue de participer aux échanges qui se déroulent au sein du Groupe de Praia.

1.2.2.5 Appui à l'amélioration des statistiques sur l'environnement

31. AFRISTAT continuera les appuis aux Etats membres dans le domaine de la collecte des statistiques sur l'environnement et le changement climatique. Cette activité se focalisera sur l'assistance aux pays sur l'utilisation de l'outil développé par l'UNSD à travers son cadre pour le développement des statistiques de l'environnement (CDES). AFRISTAT étudiera la possibilité de développer en 2023 des partenariats dans ce domaine avec toute structure spécialisée qui manifestera l'envie ou la volonté d'établissement d'une collaboration.

1.2.2.6 Appui aux pays pour la mise en place des bases de sondage principales

32. L'initiative développée par la Stratégie mondiale pour améliorer les statistiques agricoles et rurales est une réponse à l'insuffisance de capacités des pays en développement dans la collecte de données statistiques fiables sur l'agriculture et l'alimentation et dans l'élaboration d'un cadre de référence pour les systèmes de statistique agricole durables et à long terme. La Stratégie globale est un cadre de référence pour améliorer la disponibilité et l'utilisation de données sur l'agriculture et le monde rural, nécessaires à la conduite des politiques de développement basées sur les faits. Ses trois principales composantes sont : i) produire un ensemble minimum de données de base, ii) mieux intégrer la statistique agricole au sein des Systèmes nationaux de statistique, iii) améliorer la gouvernance et renforcer les capacités statistiques.

33. De nombreuses possibilités de collaboration entre AFRISTAT et la FAO étaient espérées sur ces domaines avant la survenue de la crise sanitaire globale au début de l'année 2020. Les partenariats qui étaient escomptés dans le cadre de la phase 2 de la Stratégie mondiale et par rapport à l'initiative 50by2030 ne se pas encore matérialisées. Au moment où il est observé un retour progressif à la situation d'avant la crise sanitaire liée à la covid-19, AFRISTAT espère pouvoir bénéficier d'un accompagnement de la FAO pour mettre en œuvre, auprès de quelques pays, le renforcement des capacités dans la constitution des bases de sondage principales.

34. De plus, le programme PAS 2 de l'Union Africaine ayant intégré le sujet lié aux statistiques agricoles et rurales parmi les domaines prioritaires, AFRISTAT se tient disponible pour accompagner les Etats qui seraient demandeurs.

1.2.2.7 Appui aux pays pour l'élaboration des bilans alimentaires

35. Au cours de la phase 1 de la Stratégie mondiale, l'Observatoire a assuré pour le compte de la FAO le renforcement des capacités et l'assistance technique à quelques-uns de ses Etats membres sur l'élaboration des bilans alimentaires. Après ce projet, le Gabon a bénéficié de l'aide d'AFRISTAT pour également réaliser son bilan alimentaire.

36. En dehors des besoins de suivi des politiques de sécurité alimentaire, il apparaît de plus en plus évident que pour l'élaboration des comptes nationaux, les bilans alimentaires constituent une source d'informations indispensable. C'est pourquoi AFRISTAT recommande son élaboration depuis quelques années et s'investit à lamobilisation des financements nécessaires à la conduite de cet exercice dans un certain nombre de pays, sinon tous ceux qui sont dans le besoin si les ressources le permettent.

1.2.3 Appui pour le renforcement des capacités de production des données statistiques et d'élaboration des synthèses statistiques et économiques

37. Dans le domaine des statistiques et synthèses économiques, d'importants efforts ont été déployés pour doter les Etats membres d'outils de suivi des économies. Des progrès importants ont aussi été enregistrés dans les domaines des statistiques des prix, d'entreprises, de comptabilité nationale et de suivi de la conjoncture. Toutefois, au regard de l'apparition régulière des événements qui entraînent des chocs et autres retournements de tendance, les attentes en matière d'évaluation sont nombreuses. Les crises sanitaires, socio-politiques et sécuritaires apparues récemment le confirment à la vuedes efforts déployés pour la mesure de leurs impacts.

38. Ces dernières années, des méthodologies ont été développées et validées. Il s'agit notamment des méthodologies de l'IHPC, des statistiques d'entreprises, des indices du coût de la construction, des indices des prix de la production industrielle et des services et des comptes nationaux trimestriels. Les chocs énoncés précédemment ont, dans une certaine mesure, encouragé le développement et parfois l'adoption de techniques mettant en avant la digitalisation pour contourner les difficultés que posait le confinement forcé. Au cours de l'année 2023, AFRISTAT va continuer sur la même dynamique que les années précédentes avec le développement des méthodologies. Les experts

concentreront leurs efforts dans la finalisation des travaux déjà entamés dans ce domaine et AFRISTAT accompagnera les processus de leur validation et de leur mise en œuvre en partenariat avec les autres institutions.

39. La stratégie de travail appliquée restera la même avec les quatre axes principaux suivants : les appuis directs aux Etats en collaboration avec les institutions internationales partenaires, l'organisation d'ateliers ciblés, le renforcement des capacités des Etats à travers l'organisation de séminaires semestriels ou annuels, les révisions méthodologiques et les missions d'études.

1.2.3.1 Statistiques des prix à la consommation

40. En matière de statistiques des prix, des cadres méthodologiques et manuels ont été actualisés pour les adapter à l'extension de la couverture de la collecte et au calcul de l'IHPC à l'ensemble du pays. Ainsi, la méthodologie de calcul de l'IHPC conçue pour les principales agglomérations a été mise à jour pour prendre en compte l'extension de la couverture de la collecte et du calcul de cet indicateur à l'échelle nationale. Il en est de même des manuels, notamment des manuels de l'agent enquêteur, du superviseur et du gestionnaire. Le manuel de l'utilisateur de l'application Phoenix-UEMOA a été également adapté pour prendre en compte le calcul d'un indice national.

41. L'année 2023 verra la concrétisation de l'initiative de la Commission de l'UEMOA de conduire le projet de modernisation des indices des prix de ses Etats membres. Il vise à prendre en compte les derniers développements méthodologiques intervenus sur la détermination des indices de prix à la consommation des ménages et d'intégrer les aménagements techniques du progiciel Phoenix-UEMOA afin de prendre en charge les erreurs et dysfonctionnements qui ont été inventoriés depuis la mise en service de l'application. L'utilisation de la collecte digitalisée des prix des biens et services qui font l'objet de suivi mensuel sera généralisée.

Consolidation des actions du Projet IHPC dans les Etats membre de laCEMAC, Sao-Tomé et Principe, la RDC et tous les autres Etats membres

42. Les dernières activités prises en charge sur le projet IHPC-CEMAC remontent à 2021. Au cours de l'année 2022, AFRISTAT a, sur ses ressources propres, apporté son assistance technique à un nombre limité de pays malgré les nombreuses demandes émanant des Etats membres sur les statistiques des prix. Aussi, convaincu que les initiatives de mobilisation des ressources actuellement déployées par la Commission de la CEMAC pour financer le nouveau programme statistique régional STAT-CEMAC qui compte une composante prix seront fructueuses, des interventions d'AFRISTAT seront mises en œuvre en 2023 sur ce thème dans cette sous-région et au-delà. A défaut, les financements mobilisés au niveau local par chaque pays pourront être utilisés pour arriver au même résultat. C'est par exemple le cas de ce qui est initié avec la Guinée et Djibouti pour la rénovation de leurs dispositifs de calcul des indices des prix à la consommation des ménages qui est accompagnée d'une extension de leurs champs de couverture à l'échelle nationale. Les travaux menés en Guinée et à Djibouti ont démarré en 2022 et se poursuivront en 2023.

Appui à la mise en place de l'Indice des prix à la production agricole (IPPA)

43. La Direction générale a publié depuis la mi-2020 une note méthodologique sur le dispositif de production et de publication d'un indice de prix de production de l'agriculture (IPPA). Depuis les travaux expérimentaux menés au Burundi et au Mali en 2018, le Cameroun s'est ajouté à la liste restreinte des Etats membres qui ont déjà testé cette méthodologie. En 2022, AFRISTAT n'a pas eu l'opportunité d'assurer la vulgarisation de la note méthodologique relative à l'indice des prix à la production agricole malgré sa publication officielle mais, en 2023, le dossier sera repris. En plus de la promotion de cet indicateur qui sera faite en direction des pays, les partenaires techniques, dont la FAO, seront approchés pour voir dans quelle mesure les préconisations de la note peuvent faciliter ou être en complémentarité pour le suivi de la situation alimentaire. Par ailleurs, un travail de réappropriation de l'outil IPPA sera mené dans quelques pays pionniers en raison de la mobilité du personnel.

Appui pour la mise en œuvre de la méthodologie et du calcul de l'indice du coût de la construction (ICC)

44. La méthodologie de l'indice du coût de la construction pour les Etats d'Afrique subsaharienne a été mise à jour depuis juin 2020. Sa vulgarisation, freinée du fait de la situation sanitaire globale, va reprendre en 2023. Bien que n'ayant pas changé fondamentalement de la précédente méthodologie, il y a néanmoins des améliorations qui mériteraient d'être appropriées par les pays comme le Cameroun et le Tchad récemment engagés dans un processus de production d'un ICC. L'Observatoire programme d'accompagner le Tchad pour la mise en place de l'ICC et apportera son appui à tout autre pays qui en fera la demande. Le Burkina Faso devrait compter parmi les pays qui bénéficieront d'un accompagnement de la Direction générale en matière d'élaboration de l'ICC.

Appuis aux Etats non-membres d'AFRISTAT

45. L'Observatoire a initié des échanges avec des organisations internationales comprenant des Etats non-membres afin d'entrevoir des possibilités de collaboration. Après la rencontre organisée au premier trimestre 2020 à Bamako entre la Direction générale d'AFRISTAT et la Direction statistique de la Commission de la CEDEAO une collaboration s'en est suivie. Elle a consisté en la réalisation en 2021 et 2022 de missions diagnostiques conjointes AFRISTAT-CEDEAO dans les Etats anglophones de l'organisation d'Afrique de l'Ouest. Ces missions visant à établir une évaluation du cadre de production des IPC et des comptes nationaux ont été menées et leurs conclusions sont disponibles. L'Observatoire prévoit d'être partie prenante aux activités d'harmonisation qui seront initiés en 2023 en direction des pays qui ont été évalués.

46. Dans le même temps, la Direction générale a eu des échanges avec les représentants de l'Agence Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (AMAO) et l'Institut Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (IMAO). Ceux-ci n'ont malheureusement pas été entretenus tout au long de l'année 2022 en ce qui concerne spécifiquement les statistiques des prix. AFRISTAT sera à l'initiative en 2023 pour étudier toutes les possibilités qui pourront se présenter en vue de la relance de la collaboration en matière de statistiques des prix.

1.2.3.2 Appui à la production et amélioration des statistiques d'entreprises

47. En avril 2009, le Conseil des Ministres d'AFRISTAT a adopté des cadres méthodologiques et règlementaires en matière de production des statistiques des entreprises tout en invitant la Direction générale et les partenaires techniques et financiers à accompagner les Etats membres dans leur mise en œuvre. Depuis lors, AFRISTAT a accompagné les Etats, soit pour mettre en place ces outils, soit pour leur rénovation.

48. En 2010, la Division statistique des Nations unies a publié les dernières recommandations internationales sur l'indice de la production industrielle. Ces recommandations apportaient des innovations dont la prise en compte requiert une rénovation des dispositifs actuels de production et de publication de l'indice de la production industrielle au niveau des Etats membres d'AFRISTAT.

49. Pour accompagner ses Etats membres dans la prise en compte de ces dernières recommandations internationales, AFRISTAT a élaboré et diffusé en 2012, sous forme de plaquette, une note d'information présentant les principaux changements intervenus et les perspectives de mise en conformité pour ses Etats membres. Au fil des années, des formations ont été organisées au profit des cadres des Etats membres et des appuis ont été apportés à certains d'entre eux pour la rénovation de leurs dispositifs. AFRISTAT a poursuivi ses appuis techniques en 2022 au profit d'un certain nombre de pays. Ces appuis vont se poursuivre en 2023 en direction des pays pour lesquels les chantiers de production initiés ne sont pas achevés. De plus, de nouveaux pays intéressés à l'instar du Burkina Faso, du Gabon et du Mali, bénéficieront également de l'assistance technique de l'Observatoire.

50. Poursuivant sa logique d'amélioration continue de la qualité des outils qu'il propose, AFRISTAT engage de nombreux travaux d'innovation avec pour finalité la production de données de meilleure qualité. Ces travaux concernent :

- **L'extension des indicateurs de suivi de l'évolution des activités économiques au secteur informel** et non plus aux seules activités formelles. Depuis quelques mois, AFRISTAT collabore avec l'INStAD du Bénin pour construire une méthodologie pour prendre en compte le secteur informel dans la détermination des indicateurs conjoncturels d'activités. Les premiers résultats de cette activité sont escomptés pour le courant du premier semestre 2023 et tout juste après suivront les actions de vulgarisation ;
- **La finalisation du projet de création d'une application informatique d'élaboration et de gestion de répertoire d'entreprises à des fins statistiques.** Cet outil est en fin de développement par l'Observatoire et va faire l'objet d'un test en grandeur nature prochainement. Le Mali a déjà offert son cadre pour l'expérimentation des caractères opérationnel et pertinent de cet outil. A priori l'année 2023 devrait voir

la promotion de cet outil dénommé « TIGRE » démarrer et son installation débiter dans les pays qui le désireront ;

- **L'élaboration d'une application permettant de générer les centrales de bilans** qui sont souvent utilisées comme fournisseur privilégié des données pour les comptes nationaux annuels particulièrement sur la détermination des comptes des secteurs des sociétés non financières et financières. Le développement et l'expérimentation de l'application devraient se faire en partenariat entre AFRISTAT et l'INSTAT du Mali.

Appui à la mise en place de l'indice de prix de production dans l'industrie (IPPI)

51. Le processus de mise en place de l'indice des prix de production dans l'industrie (IPPI) suivant les nouvelles recommandations internationales a été lancé dans un certain nombre d'Etats depuis quelques années à la faveur du Programme statistique régional (PSR 2015-2020) de l'UEMOA et des initiatives propres de certains pays. Après la fin de la mise en œuvre des activités du PSR-UEMOA en décembre 2021, AFRISTAT a continué les appuis aux pays pour la mise en place de l'IPPI. Pour 2023, plusieurs pays en cours de soutien comme le Bénin, Djibouti, la Guinée et le Gabon continueront de l'être en plus de ceux qui en feront la demande en cours d'exercice.

Appui pour la mise en place l'indice de la production industrielle (IPI)

52. En 2023, l'Observatoire poursuivra les appuis aux pays pour la mise en place de l'indice de la production industrielle rénové dans l'ensemble des pays identifiés précédemment en ce qui concerne l'IPPI. Ils seront fournis selon les formats et contenus traditionnels jusqu'à ce que les innovations en cours d'expérimentation soient concluantes. Un plan de vulgarisation de la méthodologie aménagée sera ensuite arrêté et mis en œuvre. Un programme d'accompagnement de la mise à niveau des dispositifs existants sera également proposé et suivi.

Appui à la mise en place du processus d'élaboration d'un indice du chiffre d'affaires (ICA) de l'industrie, de la construction, du commerce et des services

53. Les travaux de mise en place du processus d'élaboration d'un indice du chiffre d'affaires (ICA) de l'industrie, de la construction, du commerce ont commencé depuis 2015 dans quelques Etats. Pour l'année 2023, les appuis à l'élaboration de l'ICA se poursuivront dans les pays ayant établi avec AFRISTAT un programme d'assistance qui court au-delà de 2022. Des pays comme la Côte d'Ivoire ayant déjà manifesté des besoins d'assistance feront l'objet d'accompagnement.

Appui dans l'organisation du recensement général des entreprises (RGE)

54. La Direction générale poursuivra ses appuis aux Etats pour l'organisation de recensements généraux des entreprises. Il s'agira d'assister les pays à l'élaboration des documents techniques du recensement général des entreprises, à la mise en œuvre des phases de cartographie des zones de recensement et de repérage des unités économiques, du recensement pilote et de la phase de

dénombrement. Outre Djibouti qui a déjà son accompagnement actif acquis sur l'ensemble du processus, d'autres pays comme le Burkina Faso ont indiqué avoir besoin d'appuis ciblés à des étapes précises. Dans les deux cas, AFRISTAT se tient à disposition pour répondre à toutes les sollicitations qui lui seront adressées en 2023.

Appui aux pays pour la finalisation des travaux du dispositif de l'enquête qualitative d'opinions dans l'industrie

55. Pour enrichir l'analyse conjoncturelle de leurs économies, plusieurs Etats se sont lancés dans la mise en place du processus d'élaboration d'un indice du chiffre d'affaires (ICA) de l'industrie. En plus de l'élaboration de l'ICA, des enquêtes qualitatives d'opinion auprès des entreprises industrielles sont réalisées pour le suivi de la conjoncture. Elles permettent de disposer des indicateurs qualitatifs d'opinion. Au titre de l'année 2023, la promotion de cet outil sera réactivé compte tenu du faible engouement observé jusque-là dans son utilisation. Elle s'adossera sur le document méthodologique spécifique produit par AFRISTAT en juin 2020 à ce sujet. En plus de ce que les cadres des pays peuvent dorénavant s'imprégner à distance des directives pour réaliser les enquêtes qualitatives d'opinions, AFRISTAT reste disponible pour compléter cet accompagnement par une assistance technique en présentiel.

1.2.3.3 Appui à l'élaboration des comptes nationaux et à l'analyse macroéconomique

56. Dans le domaine de la comptabilité nationale, des innovations ont été apportées aux plans international, régional et sous régional. Il s'agit, entre autres, de l'adoption du SCN 2008 et de la mise en place de la méthodologie des comptes nationaux trimestriels. D'autres préoccupations réelles concernent à la fois (i) le besoin d'actualisation des comptes nationaux (rebasage et/ou migration au SCN 2008), (ii) la nécessité de participer aux discussions sur le contenu des changements escomptés pour le prochain SCN envisagé à l'horizon 2025 et (iii) la réalisation des comptes régionaux et des comptes satellites du tourisme. Pour accompagner les Etats membres, seul ou en collaboration avec d'autres partenaires techniques, AFRISTAT réalisera au cours de l'année 2023 des activités qui s'articuleront autour de :

- la mise en œuvre des SCN 1993 et migration au SCN 2008 dans les Etats membres ;
- l'appui à la mise en œuvre de la NAEMA révision 1 et de la NOPEMA révision 1 ;
- l'appui à la mise en place du dispositif de production des comptes nationaux trimestriels ;
- l'appui à la révision et/ou validation des données des comptes nationaux ;
- la représentation et la participation, pour le compte de ses Etats membres, à la réflexion sur la contribution de la région d'Afrique subsaharienne sur la prochaine révision du système de comptabilité nationale 2025 ;
- l'assistance à la production des comptes régionaux et des comptes satellites du tourisme..

1.2.3.3.1 Appuis à l'élaboration et à l'analyse des comptes nationaux

Mise en œuvre du SCN 1993 et migrations au SCN 2008 dans les Etats membres

57. L'objectif principal des appuis directs aux Etats est de leur permettre de disposer des comptes nationaux suivant les concepts et définitions du SCN en vigueur, de les produire de façon régulière et d'être à jour. Il convient de noter que les Etats membres d'AFRISTAT sont pleinement engagés dans la migration au SCN 2008. A ce titre, AFRISTAT poursuivra ses appuis à plusieurs Etats membres.

58. En effet, bien que les pays aient fourni des efforts importants en matière de recrutement et de renforcement des capacités des cadres au profit des services en charge de l'élaboration des comptes nationaux, la forte mobilité des ressources humaines constitue une contrainte majeure pour la pérennisation des acquis des programmes antérieurs. A quelques exceptions près, tous les pays sont confrontés à cette réalité.

59. En 2023, l'Observatoire apportera son assistance aux Etats membres qui sont engagés dans l'élaboration des comptes nationaux sous le système du SCN 2008. Certains d'entre eux sont simultanément engagés dans un exercice de rebasage qui engendre nécessairement un travail de rétopolation pour disposer de séries longues. Les pays suivants bénéficient d'un appui en cours ou ont déjà exprimé un besoin d'accompagnement d'AFRISTAT : le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Mali, Djibouti, la Guinée, la Guinée Bissau et le Gabon. D'autres pays pourraient s'ajouter à cette liste.

60. Par ailleurs, à l'issue du diagnostic établi conjointement avec la Commission de la CEDEAO sur les dispositifs d'élaboration des comptes nationaux dans les pays anglophones de cette zone, AFRISTAT pourrait être invité à apporter son assistance technique pour proposer une méthode harmonisée d'élaboration des comptes à ces pays.

Mise en œuvre de la NAEMA rév1 et NOPEMA rév1

61. Le processus de mise en œuvre du SCN 2008 commence par l'adaptation des nomenclatures internationales avant la construction d'une année de base. Le processus de mise en œuvre de la NAEMA rév1 et la NOPEMA rév1, lancé depuis 2011, reste timide alors qu'il constitue la clé de voûte de production de tous les indicateurs économiques. Il devient impératif de l'accélérer en aidant les pays à adapter la NAEMA rév1 et la NOPEMA rév1. AFRISTAT poursuivra en 2023 ses efforts de sensibilisation et d'appui envers les pays retardataires pour la révision ou l'adaptation de ces nomenclatures. AFRISTAT sensibilisera aussi sur la nécessité de donner un caractère officiel à la nomenclature adoptée afin qu'elle soit utilisée par tous les acteurs au lieu d'en faire un outil de travail confiné à l'usage exclusif du seul service en charge de l'élaboration des comptes nationaux.

Mise en place des comptes nationaux trimestriels (CNT)

62. La résurgence des crises financières et économiques exige des instruments nouveaux de mesure des performances économiques capables d'expliquer et de prévoir les retournements des cycles économiques. Ce qui explique l'intérêt de plus en plus grandissant des pays pour disposer des comptes nationaux trimestriels.

63. La Commission de l'Union africaine, à travers STATAFRIC, a également manifesté son intérêt de doter les Etats africains d'un outil de production des comptes trimestriels à l'instar de ERETES pour les comptes annuels. AFRISTAT a produit dans le cadre des réflexions engagées par la Commission de l'UA un état des lieux sur les comptes trimestriels dans ses Etats membres. En outre, l'Observatoire a élaboré un guide méthodologique de référence des CNT depuis 2011 et des travaux de révision sont actuellement en cours en vue de mieux clarifier plusieurs aspects techniques. C'est aussi dans ce cadre que l'expérimentation du calcul des indicateurs conjoncturels d'activités intégrant le secteur informel s'inscrit.

64. Faute de ressources et de sollicitations en 2022, AFRISTAT n'a mené aucune action significative dans ce domaine. Pour l'année 2023, la Direction générale s'investira pour l'appropriation de ces documents méthodologiques en vue de leur application par les pays membres. Elle poursuivra également les échanges avec tous les partenaires intéressés par cette thématique. Dans le même temps, l'Observatoire apportera aussi ses appuis aux pays membres afin de les aider à mettre en place les dispositifs de collecte des informations conjoncturelles indispensables à la production des CNT.

Contribution à la réflexion autour du prochain Système de comptabilité nationale (SCN)

65. Les méthodes d'élaboration des comptes nationaux évoluent en fonction des changements réguliers qui interviennent dans l'environnement socioéconomique et climatique. Les migrations passées des SCN ont montré que les spécificités africaines étaient faiblement prises en compte soit par méconnaissance des réalités des pays africains, soit tout simplement parce que le point de vue africain n'a pas souvent été porté aux instances décisionnelles appropriées. Pour y remédier, AFRISTAT s'est donné la mission de porter la voix de ses Etats membres lorsqu'il est présent dans les rencontres où ses questions sont discutées. Les réunions auxquelles AFRISTAT a assisté récemment ont eu tendance à annoncer les thématiques qui feront l'objet de modifications dans le prochain SCN. Il a également été partagé certaines notes techniques. Sur plusieurs aspects, les propositions pratiques d'amendements ne sont pas encore clarifiées. Mais compte tenu des échéances (2025) toutes ces questions devront être tranchées prochainement.

66. L'UNECA a déjà organisé deux réunions virtuelles sur la question. Elles ont été utiles pour avoir une idée des thèmes qui feront l'objet d'évolution dans le SCN2025 et la dernière d'entre elles a recueilli les noms des organisations volontaires pour effectuer les expérimentations des méthodologies qui seront préconisées. AFRISTAT s'est porté volontaire notamment parce qu'il est engagé dans un consortium chargé de la mise en œuvre du programme statistique de l'Union Africaine phase 2 (PAS 2) et qu'à ce titre il devrait avoir à mettre en œuvre ce type d'activités. A cette initiative, s'ajoute la subvention de l'Union européenne accordée à des instituts de statistique des pays européens pour des appuis à l'Afrique. AFRISTAT a eu une entente tacite dans ce sens avec l'INSEE pour accompagner la mise en œuvre du volet des appuis liés à la comptabilité nationale pour lequel l'institut français assure le lead.

67. L'Observatoire reste attentif aux thèmes sujets à modification et à la nature des évolutions proposées dans le cadre du nouveau système en cours de discussion. Il informera les Etats membres des évolutions enregistrées et n'hésitera pas à consulter largement les pays en cas de nécessité. Dans tous les cas, AFRISTAT échangera avec STATAFRIC et l'UNECA les commentaires et autres observations que lui susciteraient les travaux en cours ou qu'il aurait recueilli des pays.

Elaboration des comptes nationaux régionaux et des comptes satellites du tourisme

68. La plupart des Etats membres, sinon la quasi-totalité d'entre eux sont engagés dans des processus de décentralisations administrative et politique. A ce titre et aussi pour s'arrimer à l'ambition des Nations unies de ne laisser personne pour compte, la Direction générale d'AFRISTAT a décidé de s'intéresser davantage à la production des comptes nationaux régionaux à partir de 2023. Pour cela, l'expérience en cours d'élaboration des comptes pour trois régions du Mali qui se déroule avec l'Appui d'AFRISTAT sera mis à profit pour mieux formaliser les différentes étapes de leur élaboration. Dans l'immédiat, l'Observatoire va accompagner le bouclage des comptes régionaux maliens pour la fin du premier semestre 2023. Après cette étape, il entreprendra la prise en charge de toute autre demande d'assistance qui se manifesterait de la part d'un pays.

69. Pour ce qui est des comptes satellites, AFRISTAT a décidé de consacrer ses travaux en la matière au thème du tourisme. Il va se documenter sur la question et au besoin s'attachera les services ponctuels d'experts ou de consultants aguerris sur cette thématique. Ce processus sera d'autant plus accéléré suivant que toute demande qui pourrait être exprimée serait accompagnée de ressources financières suffisantes pour conduire cet exercice.

1.2.3.3.2 Conjoncture et prévision économiques

70. L'objectif visé demeure, comme par le passé, le renforcement des capacités des Etats membres en matière de suivi de la conjoncture économique et d'analyse macroéconomique. A cet effet, au titre de l'année 2023, les activités dominantes concerneront :

Appui à l'amélioration du dispositif de prévisions macroéconomiques

71. L'Observatoire apportera des appuis pour l'amélioration du dispositif de prévisions macroéconomiques à au moins un pays membre ou suivant les demandes dans la limite des ressources disponibles. Nonobstant des retards en matière de formalisation d'un contrat d'appui technique, l'appui sollicité par Djibouti en matière de refonte de son dispositif d'élaboration des prévisions macroéconomiques aurait déjà dû avoir démarré par AFRISTAT mais sera réalisé en 2023.

Appui à l'amélioration du dispositif de suivi conjoncturel dans les Etats

72. Les appuis porteront sur la mise en place, l'amélioration des bulletins et notes de conjoncture et l'analyse conjoncturelle. Il s'agira d'assister au moins un pays pour l'amélioration du dispositif de suivi des informations conjoncturelles.

73. Les appuis concernent également l'utilisation effective du guide d'élaboration des notes de conjoncture et de production de bulletin statistique mis à disposition sur le site d'AFRISTAT. Sur ce registre, le Gabon a déjà sollicité l'assistance d'AFRISTAT qui démarrera fin 2022 et s'étendra probablement au début de 2023.

1.2.3.3 Appui aux SSN pour l'appropriation et la prise en main des méthodologies des activités des programmes antérieurs

Organisation de quatre séminaires de conjoncture et prévisions à court terme

74. Pour l'année 2023, quatre séminaires semestriels de conjoncture et prévisions macroéconomiques seront organisés avec les commissions de l'UEMOA et de la CEMAC et les AFRITACs Ouest et Centre. En fonction des thèmes retenus, des collaborations ponctuelles sous formes d'interventions d'experts pourront se nouer avec l'INSEE. Ces séminaires seront des occasions pour renforcer les capacités des cadres des Etats membres en macroéconomie internationale, modélisation macroéconomique notamment avec les Modèles d'équilibre général calculable (MEGC) et analyse conjoncturelle.

75. Une démarche de sensibilisation de l'AFRITAC de l'Est à contribuer à l'organisation des séminaires en direction des pays de l'Afrique Centrale qui intègrent Djiboutia a été initiée il y a quelques temps et va se poursuivre en 2023.

76. Par ailleurs, dans le cadre de la recherche d'une plus grande efficacité du dispositif actuel d'organisation du séminaire de conjoncture, l'évaluation indépendante envisagée depuis 2021 et qui n'a pas pu être réalisée depuis là sera remise au goût du jour en 2023. L'intérêt de cet exercice est de parvenir à une plus grande efficacité de ce séminaire aussi bien sur le plan organisationnel que sur le plan de son contenu.

Organisation d'un séminaire bi-annuel de comptabilité nationale

77. Afin de renforcer la collaboration et le partage d'expériences des comptables nationaux des pays membres, AFRISTAT se propose d'organiser tous les deux ans un séminaire sur la comptabilité nationale. Cet objectif a été atteint en 2021 et l'Observatoire voudrait demeurer dans la même lignée pour 2023. C'est pourquoi dès le premier trimestre de 2023, un thème de la prochaine conférence sera arrêté. Après quoi débiteront les consultations pour la participation d'autres partenaires à son organisation tant sur le plan des contributions techniques que matérielles voire financières.

78. Le thème du séminaire à rechercher pour 2023 sera choisi de telle sorte à donner une dimension internationale à l'événement et tout sera mis en œuvre pour privilégier une organisation en présentiel pour cette édition.

Contribution d'AFRISTAT à l'animation des ateliers organisés par les partenaires (AFRITAC, UA, UEMOA, CEMAC, INSEE etc.) dans les domaines qu'il couvre.

79. Il s'agit de l'animation, sur invitation, des différents ateliers et séminaires dans le domaine des statistiques d'entreprises, des comptes nationaux, des statistiques de prix et de la conjoncture et macroéconomie, organisés par les partenaires techniques d'AFRISTAT. En général, la participation d'AFRISTAT est financée par les partenaires lorsque le représentant d'AFRISTAT est animateur et par AFRISTAT lorsque son représentant est simple participant. Au moins deux participations aux ateliers et séminaires organisés par les partenaires seront assurées.

1.3 Appui pour le renforcement des capacités de diffusion statistique

80. Au cours de l'année 2023, la Direction générale poursuivra son activité de veille technologique et de fourniture d'appuis techniques pour doter les Etats de bases de données socio-économiques et de banques de données d'enquêtes centralisées. AFRISTAT continuera à apporter son assistance aux INS, aux institutions d'intégration régionale et aux écoles pour la maintenance et la mise à jour de leurs sites Internet et la mise à disposition d'outils performants de communication.

1.3.1 Appui au développement et à la mise en place des bases et banques de données d'enquêtes et recensements nationaux

81. Dans le cadre du volet Observatoire, la Direction générale a conçu une base de données multisectorielle AFRISTAT-DATABASE dénommée Super-Jupiter dont une première version stable a fait l'objet de présentation aux instances d'AFRISTAT en 2019. Au cours de 2020, l'Observatoire a poursuivi la conception de la plateforme avec des travaux d'amélioration en vue de sécuriser l'accès aux micro données et aux données sensibles. Quant à la collecte des données, elle avait débuté avec les réseaux propres des experts d'AFRISTAT.

82. L'ouverture de la plateforme au public s'est faite en 2021. C'est en 2022 que l'Observatoire a sollicité et obtenu des pays la désignation de correspondants pour soutenir les opérations de collecte des informations et des publications des différents pays. Cette organisation vise à compléter les rubriques non renseignées, d'une part, et à recueillir les informations émanant des pays eux-mêmes. Dans le même temps, l'Observatoire s'attèle à corriger les manquements qui lui sont signalés par les utilisateurs (politiques, chercheurs, étudiants, etc.).

1.3.2 Appui à la promotion de la culture statistique par l'amélioration de la diffusion et l'utilisation des données statistiques

83. La Direction générale d'AFRISTAT poursuivra la gestion de la base de données statistiques relative aux Etats membres en procédant régulièrement à sa mise à jour à travers la collecte des données statistiques issus de ces pays et des organismes spécialisés.

84. Durant l'année 2023, AFRISTAT compte s'appuyer sur sa politique de communication qui est en cours de finalisation. Les ressources incluses dans cette politique permettront, moyennant adaptation, d'apporter un appui approprié aux pays qui souhaitent une assistance pour l'élaboration de leurs politiques de communication.

85. Par ailleurs, AFRISTAT va s'inspirer de sa politique de communication pour proposer aux différentes catégories de publics des messages plus compréhensibles et adaptés.

1.4 Renforcement du volet observatoire

86. Pour donner suite à la sollicitation récurrente des instances statutaires sur la nécessité de valoriser davantage les données d'enquêtes par des analyses approfondies, la Direction générale s'est engagée à aller dorénavant au-delà des rapports d'enquêtes. C'est en référence à cet engagement qu'AFRISTAT a exploité largement les données de l'enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel (ERI-ESI) du PSR-UEMOA. En effet, outre l'analyse effectuée pour les huit (8) pays de la zone sur la thématique de la gouvernance, paix et sécurité, une trentaine d'articles sur une dizaine de thématiques a été réalisée. Ce travail a été effectué par les experts d'AFRISTAT en collaboration avec les cadres des INS et les enseignants des écoles de statistique africaines.

87. Pour 2023, AFRISTAT va s'inspirer de cette expérience qui a nécessité une entente multipartite pour donner une plus grande satisfaction à la fois aux utilisateurs et aux réalisateurs de l'enquête ERI-ESI. Des propositions de collaborations seront faites aux Etats membres qui détiennent les données et aux potentiels analystes dans les INS de ces pays et au-delà avec les ESA et autres centres de recherche.

1.4.1 Etudes et publication

88. Les articles élaborés par les experts d'AFRISTAT, les enseignants des ESA ou encore les cadres des INS à partir des données de l'ERI-ESI viennent de faire l'objet de publication en 2022 dans un recueil. D'autres occasions seront mises à profit pour faire la promotion de ces travaux à travers des ateliers nationaux et internationaux et également dans des revues telles que Statécoou autres comme LLA.

89. Les experts d'AFRISTAT proposeront également des articles qui découleront d'autres sources de données pour traiter des thématiques en rapport avec l'économie et les statistiques sociales. Ces propositions se feront, autant que possible, en collaboration avec d'autres analystes venant des INS, des ESA et des Centres de recherche.

1.4.2 Participation aux rencontres scientifiques internationales et insertion d'articles dans des revues scientifiques

90. La participation aux rencontres scientifiques internationales peut nécessiter la préparation et la présentation de communications. Au cours de l'année 2023, il est prévu que des experts de l'Observatoire prennent part à des rencontres internationales au cours desquelles des méthodologies développées ou promues et les résultats des recherches seront susceptibles d'être partagées.

1.5 Appui aux écoles de statistique africaines (ESA) et soutien à la formation continue des statisticiens et des professionnels de la statistique

91. Au titre de la formation initiale, AFRISTAT poursuivra sa collaboration avec le GENES (Groupe des écoles nationales d'économie et de statistique de France) dans le cadre de la Convention de

partenariat portant sur l'organisation des différents concours d'entrée dans les écoles de statistique africaines. Par ailleurs, la Direction générale va maintenir sa collaboration avec les écoles de statistique africaines (ESA) en participant à leurs réunions statutaires. Elle continuera d'apporter ses appuis aux ESA à travers l'encadrement de leurs élèves admis en stage au sein de l'Observatoire et par l'organisation des missions d'enseignement qui seront réalisées dans les écoles qui en feront la demande. Ces missions d'enseignement porteront sur différents domaines, particulièrement sur ceux pour lesquels des compétences avérées existent à AFRISTAT.

92. AFRISTAT continuera d'apporter sa contribution aux initiatives d'extension du réseau des ESA dans la perspective de l'accroissement des capacités d'accueil en vue de résorber la forte demande pour l'accès aux écoles. L'accueil de nouvelles écoles dans le réseau des ESA paraît être une réponse crédible à cette préoccupation d'offre proposée qui est largement en deçà de la demande exprimée.

93. L'Observatoire se tient au côté des ESA pour les aider à améliorer leur fonctionnement courant. C'est à ce titre qu'il soutient, chaque fois qu'il est sollicité, les initiatives de développement de projets et de partenariats au bénéfice de la formation. Il poursuivra sonplaidoyer en faveur de la mobilisation des ressources pour les ESA.

94. Pour ce qui est de la formation continue, la Direction générale :

- continuera la diffusion auprès des SSN des modules de cours élaborés à l'attention des cadres non statisticiens travaillant dans les SSN ;
- se tiendra disponible pour répondre à des demandes de formation, sous forme d'ateliers, sur les thèmes suivants : (i) la conjoncture et la prévision économiques ; (ii) la comptabilité nationale ; (iii) le traitement des données d'enquête ; (iv) l'analyse de la pauvreté et (v) le développement des statistiques sur l'environnement.

95. L'Observatoire va continuer à participer aux côtés des autres institutions d'Afrique et d'ailleurs intéressées par les questions de formation statistique aux échanges sur l'amélioration de la formation. Ces échanges se dérouleront à différents niveaux, notamment dans le cadre du réseau des ESA et d'AGROST pour l'Afrique et du Global Network of Institutions for Statistical Training (GIST) au niveau mondial. Par ailleurs, après l'établissement d'une cartographie des écoles de formation statistiques dans ses Etats membres, l'Observatoire se tient prêt à apporter son appui sur toute question qui pourrait être à l'avantage d'une formation statistique de meilleure qualité.

96. En 2020, AFRISTAT a démarré son initiative « **Programme des jeunes statisticiens** » avec l'appui financier du projet SODDA financé par la coopération française. Celui-ci vise à mettre dans les conditions d'emploi des jeunes diplômés des écoles de formation en statistique et en démographie en vue de renforcer leurs capacités en travaillant sous l'encadrement des experts d'AFRISTAT. Après une interruption du programme intervenue en 2021 à cause des crises sanitaire et sociopolitique, le recrutement d'une deuxième promotion a été effective en mars 2022 pour une durée de six mois. Ce

sont cinq (5) jeunes stagiaires ressortissants de cinq pays (Cameroun, Congo, Guinée, Mali et Togo) qui ont séjourné à AFRISTAT et y ont contribué particulièrement à l'amélioration du site web de l'Observatoire et des travaux méthodologiques sur l'exploitation des enquêtes statistiques. Il est envisagé que ce programme se poursuive en 2023.

97. Dans les développements futurs du « programme des jeunes statisticiens », AFRISTAT souhaiterait travailler avec les Etats membres et non membres dans la perspective de préparer à l'embauche de jeunes statisticiens ciblés (parrainage de la formation, encadrement à la carte, réservation de postes de travail au sein de la future institution d'accueil, etc.). AFRISTAT est disposé à démarrer cette option du programme dès 2023.

98. Au plan continental, l'Observatoire a participé à tous les événements organisés par la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (UNECA) sur son programme jeune statisticiens africains depuis le lancement de celui-ci en 2021. AFRISTAT ne ménagera aucun effort pour apporter sa contribution en vue de la réussite de cette initiative au profit des jeunes africains professionnels de la statistique.

2 ELARGISSEMENT DES INTERVENTIONS AUX NOUVEAUX DOMAINES EN RAPPORT AVEC LES INITIATIVES NATIONALES, REGIONALES ET INTERNATIONALES DE DEVELOPPEMENT DE LA STATISTIQUE ET PROMOTION DES METHODES ALTERNATIVES ET COMPLEMENTAIRES

99. Les réflexions sur les domaines émergents vont se poursuivre pour la prise en charge d'un certain nombre de thématiques qui ne faisaient pas partie des activités régulières d'AFRISTAT. Il s'agira, au cours de l'année 2023, d'adapter les travaux méthodologiques internationaux à certaines préoccupations propres aux Etats membres d'AFRISTAT, d'une part, et de proposer de nouveaux outils de travail, d'autre part. Dans le premier cas, les domaines identifiés se rapportent aux comptes trimestriels, aux comptes régionaux, aux comptes satellites du tourisme, aux comptes de patrimoine, aux comptes financiers, aux statistiques de l'environnement et du changement climatique, du genre, de la gouvernance et à la démarche qualité. Dans le second cas, l'Observatoire va s'investir dans la vulgarisation, la création ou la rénovation d'outils d'aide à la production de statistiques harmonisées et de qualité. Ces outils qui participent à l'objectif d'harmonisation des méthodes de travail concernent essentiellement les comptes nationaux, les statistiques des prix et les statistiques d'entreprises.

100. La collaboration entre AFRISTAT et Expertise France établit dans le cadre du projet DATAFID traitant des statistiques de l'économie numérique va se poursuivre en 2023. Ce partenariat permettra la réalisation, entre autres, d'enquêtes pilotes sur l'économie numérique auprès des entreprises et des ménages.

2.1 Appui à la production des statistiques sectorielles

2.1.1 Elaboration des statistiques du genre et du handicap

101. AFRISTAT a mis en œuvre en 2014 dans cinq pays cibles (Bénin, Burkina Faso, Niger, Sénégal et Tchad), l'exploitation des différentes sources de données pour le calcul d'une liste

minimale d'indicateurs du genre. En 2016, un cadre général de production des statistiques du genre a été élaboré par l'Observatoire. Ce cadre général qui sera adopté par les Etats membres d'AFRISTAT, servira de référence pour des appuis techniques au cours des prochaines années. Par ailleurs, l'Observatoire participe officiellement depuis près de deux ans aux travaux du Groupe de Brazzaville affilié au Washington Group sur les statistiques du handicap. En 2022, l'Observatoire a contribué significativement aux travaux du Groupe notamment à travers la préparation et l'animation d'un atelier conjointement avec l'IFORD et le Washington Group. Cette rencontre avait pour objets : (i) l'échange d'expériences entre les pays participants sur les méthodes de mesure du handicap et (ii) la formation des statisticiens et démographes sur :

- Les options de collecte de données sur le handicap préconisées par le Washington Group (modules court et long) ;
- L'analyse et l'interprétation des résultats à partir de l'outil développé par le Washington Group utilisant les programmes SPSS et STATA.

102. En 2023, AFRISTAT accompagnera, en collaboration avec d'autres partenaires, ceux de ses Etatsmembres qui manifesteront un intérêt, soit pour l'utilisation d'un des modules proposés pour la réalisation des enquêtes, soit pour l'analyse de données existantes à partir des outils développés par le Washington Group.

2.1.2 Suivi des indicateurs de développement durable (ODD) et de l'agenda 2063

103. En plus des informations sur les ODD et de l'Agenda 2063, l'ERI-ESI a, à l'initiative de l'Observatoire, pris en compte un module consacré à Gouvernance-Paix-Sécurité (GPS). Au courant de l'exercice 2020, AFRISTAT a procédé à l'exploitation et à l'analyse des données du module GPS collectées dans le cadre de cette enquête afin d'élaborer le profil régional de la gouvernance. Un an plus tard, un document sur le suivi des indicateurs des agendas 2030 et 2063 pour la zone UEMOA a été produit. En 2022, ces documents ont fait l'objet d'une large diffusion. Pour ce qui concerne 2023, AFRISTAT apportera son appui aux Etats pour l'exploitation des bases de données disponibles pour le suivi et l'évaluation des indicateurs des agendas 2030 et 2063.

104. Sur un autre plan, la FAO et AFRISTAT ont conclu depuis fin 2021 une collaboration pour proposer des méthodologies appropriées en vue du calcul d'indicateurs ODD sur l'alimentation. Des tests sont en cours pour apprécier la faisabilité des méthodologies proposées auprès d'un échantillon de pays. Dès acceptation et validation des méthodologies élaborées, l'Observatoire sera disposé à assurer leur vulgarisation auprès des Etats membres tout au long de l'année 2023.

2.1.3 Elaboration des bilans alimentaires

105. AFRISTAT poursuivra ses travaux de vulgarisation de la compilation des bilans alimentaires auprès des Etats membres, en collaboration avec la FAO et d'autres partenaires. L'exercice continuera en 2023 auprès de tout pays demandeur. En dehors des besoins liés à la surveillance de la

sécurité alimentaire ou de calcul des indicateurs des ODD en rapport avec l'alimentation, il est apparu ces derniers temps un intérêt des comptables nationaux pour les bilans alimentaires. En effet, ces derniers contribueraient significativement à l'amélioration des comptes de la nation notamment aux comptes de l'agriculture.

2.1.4 Production des statistiques sur l'économie numérique

106. AFRISTAT a établi en 2021 un état des lieux de la situation de la production des statistiques de l'économie numérique en général et des capacités de production des systèmes d'information des administrations fiscales et douanières de façon spécifique dans les pays suivants : Cameroun, Côte d'Ivoire, Niger, Sénégal et Togo. Cette évaluation a permis le montage d'un nouveau projet visant à améliorer la connaissance et l'accès aux statistiques de l'économie numérique. Toujours soutenu par la Direction Générale du Trésor de la France, le nouveau projet, suivi par Expertise France, associe AFRISTAT dans une partie de sa mise en œuvre en 2022 et 2023. Dans sa phase actuelle, le projet couvrira les activités de formation, de développement méthodologique et d'organisation d'enquête. Les outils développés pour la réalisation de l'enquête pilote programmée ont vocation à être vulgarisés aussitôt que l'opération test aura conclu à leur bonne qualité.

2.1.5 Elaboration des projections démographiques

107. A la faveur du manuel sur les projections démographiques publié en 2020 par AFRISTAT, les pays sont sensibilisés sur l'existence de cet outil et la disponibilité de l'expertise pour donner des compléments d'informations et d'exercices pour son appropriation réussie. Quelques pays comme le Gabon ont déjà commencé à bénéficier de l'appui de l'Observatoire dans ce domaine. L'assistance technique pour l'appui à la réalisation des projections démographiques sera disponible pour tous les pays en 2023.

2.2 Développement des méthodologies et outils dans les nouveaux domaines

108. En 2023, l'Observatoire va élaborer et finaliser des notes et guides méthodologiques dans plusieurs domaines. Il va aussi participer au développement et au test d'un certain nombre d'outils informatiques d'aide à la production de statistiques harmonisées. Pour toutes ces actions, les thématiques concernées se rapportent aux statistiques des prix, aux statistiques d'entreprises, aux comptes nationaux et aux SIG et à la cartographie numérique.

2.2.1 Méthodologie et outil sur les statistiques des prix

109. La distanciation physique imposée en 2020 et 2021 par la crise sanitaire mondiale liée à la covid-19 a obligé les statisticiens des prix à revisiter les fondements théoriques de calcul des indices des prix. En effet, dans l'impossibilité de procéder à des interviews en vis-à-vis pendant plusieurs mois, il a fallu trouver des méthodes alternatives pour éviter l'interruption de la production des indicateurs conjoncturels tels que les indices des prix. Les méthodes recherchées concernaient à la fois les techniques d'imputation des données manquantes et autres ainsi que l'usage d'une technologie digitale tendant vers une dématérialisation.

110. En tenant compte, entre autres, des innovations mises en œuvre au cours des deux dernières années, la Commission de l'UEMOA a décidé de rénover l'indice des prix harmonisé en vigueur dans ses Etats membres. Depuis 2022, AFRISTAT s'est vu confier l'exécution d'une partie de ce programme dont une grande part des activités vont se dérouler au courant de l'année 2023. Une composante informatique est aussi incluse dans ce projet et conduira à la rénovation de l'Outil Phoenix-UEMOA.

2.2.2 Activités liées à la comptabilité nationale

2.2.2.1 Elaboration de notes méthodologiques dans les domaines des comptes régionaux et des comptes satellites du tourisme

111. La Direction générale va continuer en 2023 l'exercice enclenché en 2021 sur les moyens d'adapter les travaux méthodologiques internationaux sur les comptes régionaux. Cette activité est devenue une priorité par le fait d'un partenariat scellé entre AFRISTAT, la coopération suisse et l'INSTAT du Mali en vue de la production des comptes régionaux dans trois régions du Mali (Mopti, Sikasso et Tombouctou). Les trois régions participent à la phase pilote du projet qui s'est poursuivie en 2022 et devrait, à terme, permettre de dégager une esquisse de méthodologie actualisée. C'est sur cette base que l'extension de l'exercice aux autres régions restantes du Mali et aux pays intéressés se fera.

112. En ce qui concerne les comptes satellites du tourisme, la Direction générale d'AFRISTAT va lancer en 2023 les travaux de rédaction de leur méthodologie. Elle sera sollicitée dans le cadre de cet exercice la collaboration d'un ou deux pays volontaires pour servir de terrain d'expérimentation.

2.2.2.2 Promotion d'ERETES

113. En marge de la 45^{ème} session de la Commission de statistique des Nations unies en mars 2014, la Communauté des pays utilisateurs d'ERETES s'était penchée sur la promotion de cet outil qui facilite la production de comptes nationaux conformes aux SCN 1993 et 2008. Il s'agissait notamment d'en assurer la pérennité.

114. Pour l'adapter à l'évolution technologique, il est question de procéder à sa réécriture en open source sur une autre technologie et de l'étendre à de nouveaux modules en redéfinissant les besoins pour mieux l'aligner aux attentes des utilisateurs actuels et futurs. L'étude sur le développement de la version améliorée d'ERETES a déjà arrêté les contours des principaux changements à considérer. Ceux-ci ont été inventoriés sous la coordination de l'INSEE avec la contribution d'AFRISTAT et de quelques Etats membres. Le financement escompté étant acquis, la réécriture d'ERETES devrait démarrer bientôt. AFRISTAT apportera tout son soutien pour la réussite de cette initiative. De même, il sera partie prenante au renforcement des capacités des comptables nationaux dans l'utilisation de la nouvelle version d'ERETES.

115. Dans l'intervalle, AFRISTAT va continuer à en faire la promotion de la version actuelle de cet outil.

2.2.2.3 Elaboration des comptes de patrimoine et des comptes financiers

116. Dans le processus de mise en place du SCN, les pays consolident d'abord leur processus d'élaboration des comptes du secteur réel (du compte de production au compte de capital pour tous les secteurs institutionnels) et leurs tableaux de synthèse caractéristiques (TRE et TCEI). Une fois ces cadres produits régulièrement, les étapes qui suivent sont l'élaboration des comptes financiers et des comptes de patrimoine. Aussi, plus que par le passé, AFRISTAT va mettre plus d'attention à l'adaptation des méthodes de production des comptes financiers et des comptes de patrimoine. Les méthodologies arrêtées au niveau international seront mises en cohérence avec les réalités des Etats membres de l'Observatoire.

2.2.2.4 Appui à l'élaboration des matrices de comptabilité sociale

117. L'accompagnement apporté aux pays de l'UEMOA dans l'élaboration de leurs matrices de comptabilité sociale (MCS) dans le cadre du projet PSR-UEMOA s'est fait généralement à partir de comptes relevant d'anciennes séries. A la faveur du nouveau projet PRI/MCS-UEMOA, un exercice de construction de MCS sur la base des nouvelles séries de comptes obtenues généralement après le rebasage et la migration au SCN 2008 sera mis en oeuvre. Afin de consolider les acquis, le dispositif utilisé lors du précédent round de production des MCS des Etats membres de l'UEMOA sera réactivé tout au long de l'appui qu'apportera l'Observatoire.

2.2.2.5 Contribution aux activités de révision du SCN

118. AFRISTAT sera en 2023 partie prenante à l'exercice général de validation du contenu du SCN 2025 et des modalités d'enregistrement des opérations et autres concepts (nouveaux et/ou anciens révisés). Cette participation se fera des différentes manières suivantes :

- La création d'un groupe de travail réunissant des comptables nationaux d'une demi-douzaine de pays chargés d'examiner les changements proposés par le nouveau SCN et leurs implications pour les Etats membres d'AFRISTAT ;
- La contribution aux initiatives africaines conduites par l'UNECA en participant aux rencontres organisées et en enrichissant les échanges avec les points de vue de la zone AFRISTAT ;
- La participation aux travaux d'expérimentation à organiser dans le cadre des activités de vérification de la faisabilité des préconisations du prochain SCN.

2.2.3 Statistiques d'entreprises

2.2.3.1 Promotion de l'application TIGRE

119. L'application informatique d'aide à l'élaboration et à la gestion des répertoires d'entreprises à des fins statistiques a vu sa phase de développement se terminer avec la présentation de son prototype au cours du second semestre 2022 et le démarrage dans la foulée des tests sur sa fiabilité. L'INSTAT du Mali s'est porté volontaire pour une expérimentation de l'outil. Après validation de ce dernier, les activités promotionnelles démarreront immédiatement et se poursuivront en 2023 et au-delà.

2.2.3.2 Développement et promotion d'une application d'aide à l'élaboration des centrales de bilans

120. Les centrales de bilans ont plusieurs utilisations possibles dans les services statistiques. Elles constituent une base de données privilégiée pour l'élaboration des comptes du secteur des entreprises financières et non financières. Elles alimentent aussi la réalisation des études analytiques sur les performances économiques des entreprises. Sachant que le besoin est récurrent au sein des services statistiques de ses Etats membres, AFRISTAT entreprendra entre fin 2022 et début 2023 l'élaboration d'une application proposant une solution harmonisée pour produire les centrales de bilans. Les dispositions particulières seront prises pour que les synergies possibles avec l'application Tigre soient prises en compte.

2.2.3.3 Prise en compte des activités productives informelles dans les outils de suivi conjoncturel des activités

121. Des efforts sont déployés par tous les INS des Etats membres d'AFRISTAT pour disposer des indicateurs conjoncturels d'activités et des comptes nationaux infra-annuels. Tout cela est fait pour que les experts soient en capacité d'anticiper des retournements de conjoncture et qu'ils fournissent aux décideurs les moyens de réagir promptement aux différents chocs qui surviennent. Au regard du caractère important d'un tel dispositif qui existe déjà un peu partout, il convient de l'améliorer chaque fois que c'est possible. C'est dans ce cadre que l'Observatoire a décidé de rechercher les voies et moyens d'accroître la représentativité des indicateurs conjoncturels d'activités existants. Jusqu'à présent, ces indicateurs sont calculés en ne tenant en compte que des activités formelles, or les économies africaines dépendent pour une part importante du secteur informel. AFRISTAT développe ainsi, en collaboration avec l'INStAD du Bénin, le calcul des indices de production et des indices de prix de production qui intègrent les activités du secteur informel.

122. Une fois les résultats de ces travaux atteints, la phase de leur vulgarisation pourra commencer en 2023.

2.2.4 SIG et cartographie numérique

123. L'utilisation du système d'information géographique et de la cartographie numérique sont des moyens indispensables aujourd'hui pour accélérer certaines activités du statisticien et améliorer la présentation des résultats statistiques. Le maniement de ces outils permet de générer des statistiques sous certaines conditions et rend plus accessibles les données publiées car la compréhension visuelle

est plus aisée. N'ayant pas de compétences avérées dans ce domaine, AFRISTAT renforcera dans un premier temps les capacités techniques de quelques-uns de ses experts à travers le recours à des partenaires mieux outillés dans ce domaine et avec des formations ad'hoc fournies par des spécialistes.

124. Dès que les capacités des experts de l'Observatoire seront renforcées, ils effectueront quelques travaux pour conforter leurs acquis avant que l'ensemble des Etats membres ne soient informés de la possibilité de recourir à cette nouvelle compétence.

2.2.5 Autres guides et outils

2.2.5.1 Elaboration de notes sur la conception de la politique de diffusion et les techniques d'anonymisation des micro-données

125. L'un des volets essentiels pour faciliter la diffusion des micro-données est la maîtrise de l'anonymisation des données. En effet, la raison qui sous-tend la non-diffusion des micro-données par les INS est essentiellement le risque de divulgation des données sensibles. Au cours de l'année 2021, AFRISTAT a précisé la note sur l'anonymisation des données. En 2023, des formations sont organisées au profit des cadres des Etats membres afin qu'ils se familiarisent aux techniques d'anonymisation.

2.2.5.2 Elaboration et finalisation d'autres guides méthodologiques

126. D'autres guides méthodologiques seront produits ou finalisés au cours de l'année 2023. Il s'agit d'une note méthodologique sur la collecte et le traitement des variétés complexes, d'un guide de mise à jour du site web d'AFRISTAT et d'un guide de construction de l'indice de progrès social. Par ailleurs, la Direction générale élaborera un guide pour le diagnostic des dispositifs de collecte de données auprès des ménages en lien avec les agendas 2030 et 2063 et des outils de saisie et de traitement des enquêtes modulaires, notamment avec l'utilisation des technologies mobiles.

127. En partenariat avec d'autres organisations ou institutions, l'Observatoire contribuera en 2023 à la production de méthodologies diverses notamment sur la détermination du PIB de l'économie numérique et la mesure de quelques indicateurs ODD qui ne disposent pas encore de métadonnées définitives.

2.3 Promotion et mise en œuvre de la démarche qualité

128. En vue d'instaurer la démarche qualité, les réflexions démarrées en 2012 se sont poursuivies en 2013 et 2014. Elles ont connu une évolution significative de 2015 à 2017 notamment avec l'élaboration d'une esquisse de guide pour la production de La lettre d'AFRISTAT (LLA). Ce guide a été finalisé et diffusé au cours de l'année 2019.

129. En 2020, l'Observatoire a mis en place un Groupe de travail régional sur la qualité (GTR-qualité) en vue de constituer un pool d'experts capables à termes d'offrir de l'assistance technique aux

pays qui souhaitent élaborer et mettre en œuvre leurs cadres nationaux d'assurance qualité. L'adoption en 2019 par les Nations unies d'un cadre conceptuel pour l'élaboration des cadres nationaux d'assurance qualité, d'une part, et l'initiative prise par le Cameroun de traduire ce dernier en français, d'autre part, offrent des moyens favorables pour le travail du GTR-qualité

130. En 2021, l'Observatoire n'a pu animer les travaux du GTR-qualité et les activités de ce groupe ont repris timidement en 2022 à cause principalement des contraintes financières. Pour 2023, les travaux seront plus actifs à cause d'un intérêt plus marqué par les pays. En effet, dans l'expression de leurs besoins, les pays comme le Bénin, la Guinée ou le Mali se sont ajoutés au Gabon, à la Guinée Equatoriale et au Sénégal qui avaient déjà entrepris des démarches dans ce sens. Ainsi, après les activités de sensibilisation qui ont suscité directement ou indirectement cet intérêt, la formation des formateurs constituera la prochaine étape pour accroître les capacités d'intervention. Parallèlement, AFRISTAT poursuivra l'activité de veille sur les normes et les principes internationaux relatifs à la statistique. Le site Internet rénové servira de support de vulgarisation auprès des Etats membres d'AFRISTAT et d'autres utilisateurs. Ainsi, les INS et les utilisateurs seront régulièrement informés sur les normes, les principes et les cadres internationaux de la statistique.

131. Dans le souci de produire des informations statistiques de qualité, AFRISTAT et les INS de ses Etats membres devront adopter la démarche qualité et réaliser les activités permettant de remplir les conditions nécessaires pour évoluer dans un environnement institutionnel et technique conforme aux meilleures pratiques.

2.4 Exploitation des statistiques de sources administratives

132. En 2021, les réflexions engagées sur la mise en place d'un dispositif de suivi de la conjoncture du marché du travail se sont poursuivies en 2022. Cette activité qui a démarré au Gabon courant 2021 a continué en 2022 avec la Guinée. En même temps que les méthodes de travail arrêtées avec ces deux pays précurseurs seront consolidées dans le cadre de leur suivi périodique, d'autres pays pourront eux aussi être assistés pour expérimenter le dispositif conçu pour mesurer la conjoncture du marché du travail.

133. La proposition de documents officiels de suivi des ODD dans les pays insiste aussi sur la nécessité d'exploiter autant que possible les statistiques de sources administratives. Il est vrai qu'en plus de la préconisation de l'utilisation maximale de cette catégorie de source, AFRISTAT recommande aussi d'exploiter autant que possible les enquêtes récentes réalisées dans le pays. En 2023, l'Observatoire va accompagner les pays qui le souhaiteront dans la production des brochures d'information sur l'évolution de leurs indicateurs ODD.

3 INSCRIPTION DE L'ACTION D'AFRISTAT DANS UNE DYNAMIQUE DE REPONSE AUX SOLLICITATIONS DE SON ELARGISSEMENT A D'AUTRES ETATS ET RENFORCEMENT DE SON POSITIONNEMENT SUR L'ECHIQUIER AFRICAIN

134. Les réflexions entamées sur l'expansion institutionnelle des interventions d'AFRISTAT au-delà de son « espace géographique naturel » vont se poursuivre durant l'année 2023. Ce sera à la fois dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations de l'étude sur la restructuration institutionnelle et organisationnelle d'AFRISTAT et par des actions nouvelles à initier. Les actions envisagées concernent la promotion des outils méthodologiques développés, le renforcement des capacités d'intervention (humaines et financières) et la recherche de partenariat.

3.1 Vulgarisation des outils méthodologiques développés

135. En vue de faire connaître davantage les méthodologies qu'il élabore ou dont il fait la promotion, AFRISTAT poursuivra la confection et la traduction en anglais des flyers et des notes méthodologiques et les diffusera largement auprès des différents publics lors des événements auxquels il prendra part. C'est dans ce cadre par exemple que l'Observatoire :

- participera avec l'Insee aux travaux de réécriture du module ERETES avec aussi l'objectif de la prise en compte des nouvelles fonctionnalités sollicitées par les utilisateurs actuels de l'outil. Il s'impliquera pour la vulgarisation de l'outil rénové ;
- renforcera le rôle qui est le sien dans le cadre du partage au pays anglophones de la CEDEAO de son expérience dans l'organisation des séminaires périodiques sur la conjoncture et les prévisions économiques ;
- fera la promotion des outils de travail utilisés par ses Etats membres au-delà de sa sphère d'intervention géographique. Ces outils se rapportent aux progiciels Phoenix-JEMOA, ERETES et prochainement TIGRE ;
- Etc.

3.2 Renforcement des capacités d'intervention des experts

136. AFRISTAT poursuivra sa politique de renforcement des capacités de son personnel en initiant diverses formations en anglais pour renforcer ses capacités d'intervention au niveau de ses partenaires ainsi que dans les pays anglophones et la collaboration avec des centres de recherche et des universités.

137. La Direction générale trouvera les moyens nécessaires pour prendre le relais de l'appui qui était traditionnellement reçu du Fonds CESD-Statisticiens pour le Développement pour le renforcement des capacités techniques de ses experts et des enseignants des ESA, cette opportunité de soutien étant arrivée à épuisement. L'Insee va également être sollicité pour l'identification et la mobilisation de l'expertise nécessaire pour aborder les thématiques qui seront choisies pour l'année 2023. Pour permettre l'ancrage de cette activité, AFRISTAT va élaborer dès 2023 un plan de formation/recyclage de son personnel.

138. Enfin, la collaboration avec les centres de recherche et des universités et la participation des experts à différents colloques sur les méthodologies statistiques seront assurées au cours de l'année 2023.

3.3 Renforcement et développement des partenariats

139. AFRISTAT poursuivra le développement et le renforcement de son partenariat avec les institutions d'intégration sous régionales et multilatérales. Les régions d'Afrique Centrale et de l'Ouest sont largement engagées dans des programmes d'harmonisation statistique auquel AFRISTAT voudrait participer à la mise en œuvre. Les contacts initiés depuis 2020 avec la Commission de la CEDEAO et qui ont déjà occasionnés des collaborations sur des missions diagnostiques conjointes dans les cinq pays anglophones de cette institution seront poursuivis en 2023 en vue de la conclusion d'une convention de partenariat. Avec la Commission de l'UEMOA, outre le projet PRI/MCS-UEMOA dont la mise en œuvre débutera en 2023 dans les huit pays de l'organisation, AFRISTAT espère faire valoir ses capacités d'appui technique dans l'assistance spécifique envisagée pour la Guinée Bissau en comptabilité nationale. En direction de la Commission de la CEMAC, l'Observatoire ne ménage aucun effort pour assurer tout le soutien et l'accompagnement sollicité dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau programme statistique régional STAT-CEMAC.

140. L'Observatoire participe aux activités continentales liées à la statistique qui se mènent sous l'égide de l'UA. Dans le cadre de la mise en œuvre de la SHaSA 2, l'Observatoire apporte jusque-là sa contribution dans la réflexion conduite avec STATAFRIC pour opérationnaliser les orientations définies dans la SHaSA 2. AFRISTAT se tient tout aussi prêt à procéder (pour le compte de l'UA) à la mise en œuvre d'un certain nombre d'activités qui devront se mener à l'échelle de ses Etats membres. En sa qualité de membre du consortium dirigé par Expertise France pour la mise en œuvre du PAS 2, AFRISTAT contribue déjà à la mise en œuvre des activités assignées au consortium.

141. Dans le cadre de la mise en œuvre du programme de renforcement des capacités statistique en cours que la Banque africaine de développement (BAD) a confié au COMESA pour supervision, AFRISTAT a jusqu'ici apporté sa contribution à la hauteur des sollicitations qui lui sont adressées. Il reste disposé à poursuivre sa collaboration en 2023. Dans le même temps, l'Observatoire va travailler à la finalisation des dossiers liés aux audits des derniers projetsexécutés par AFRISTAT financés par la BAD.

142. La Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA) entretient des relations suivies et régulières avec AFRISTAT. Les deux institutions collaborent sur de nombreux chantiers et se tiennent mutuellement informées sur leurs travaux respectifs d'intérêts communs notamment dans les domaines suivants : la comptabilité nationale, la conjoncture et les prévisions économiques, la promotion des jeunes statisticiens,etc. Lors de la pandémie de la COVID-19, la CEA a organisé en partenariat avec AFRISTAT, la Commission de l'Union Africaine, l'INSEE et PARIS21 une série de conférences techniques en direction des cadres africains. Dans l'ensemble, le partenariat AFRISTAT-

CEA se poursuivra en 2023 avec la possibilité de son renforcement sur de nouvelles thématiques telles que le dividende démographique.

143. PARIS21 et AFRISTAT entretiennent des relations de partenariat très actives dans la perspective de l'amélioration de l'organisation des systèmes statistiques nationaux des pays africains. Leurs thèmes de collaboration se rapportent principalement à la SNDS, la communication institutionnelle et technique, la démarche qualité et le plaidoyer en faveur du développement statistique. Ils se retrouvent avec d'autres institutions dans l'organisation périodique de sessions de formation et/ou d'information sur des sujets techniques susceptibles d'aider les statisticiens à identifier les voies et moyens de minimiser l'impact de la COVID-19 dans la production statistique. Les deux institutions participent aux réunions statutaires l'une de l'autre et vice versa. C'est à ce titre qu'AFRISTAT a vu son mandat de membre du Board de PARIS21 être renouvelé de 2022 à 2024.

144. La coopération française a un lien singulier avec AFRISTAT. Elle est partie prenante au projet AFRISTAT depuis sa conception jusqu'à présent où sa contribution à la vie de l'Observatoire est encore remarquable. En dépit du recul perceptible ces dernières années des apports financiers et en personnel de la France à AFRISTAT, il faut se féliciter de l'adoption en 2021 du plan d'action statistique 2021-2025 de la France. Ce dernier offre une meilleure lisibilité et laisse entrevoir clairement que l'Observatoire est un acteur qui compte dans le dispositif de mise en œuvre de ce plan. Ainsi, la collaboration avec la France sera effective en 2023 en s'appuyant sur les trois points d'ancrage des actions de coopération à savoir le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères (MEAE), le GENES et l'INSEE. Il faut retenir qu'avec :

- Le MEAE, les échanges périodiques avec la Direction Générale de la Mondialisation vont se poursuivre sur les questions stratégiques et prospectives. Du côté opérationnel, c'est Expertise France qui sera la principale interlocutrice. Pour 2023, il est déjà sûr que l'Expert technique international (ETI) en poste à AFRISTAT le sera encore et que le projet DATAFID sur l'économie numérique sera toujours en exécution. Toutes les possibilités de collaboration en réponse à des appels d'offre statistique qui peuvent se présenter dans les Etats membres d'AFRISTAT seront saisies ;
- Le GENES, la contribution d'AFRISTAT à l'organisation des concours communs d'entrée dans les ESA sera reconduite ;
- L'INSEE, les activités menées conjointement et l'assistance de l'organe central de la statistique française à AFRISTAT continueront en 2023. Les principales collaborations concerneront :
 - i. L'organisation de webinaires en partenariat avec PARIS21, la CEA et la CUA ;

- ii. L'organisation conjointe du séminaire annuel du CEFIL sur un thème à préciser ultérieurement. Il est escompté qu'en juillet 2023, ce séminaire puisse se tenir en présentiel pour la première fois depuis 2020 ;
- iii. Les échanges sur la réécriture du module d'aide à l'élaboration des comptes nationaux ERETES et la promotion de ce dernier ;
- iv. Les expérimentations sur les concepts et méthodologies prévus dans le contenu actuel de l'esquisse de SCN 2025 ;
- v. Etc.

145. En matière d'assistance, l'INSEE sera sollicité par AFRISTAT dans le cadre du renforcement des capacités de ses experts dans des domaines qui seront répertoriés dans le plan de formation du personnel qui sera effectif dès 2023.

146. L'ambition pour certains Etats membres d'accélérer le renforcement de ses capacités techniques dans certains domaines donne lieu à la signature de conventions spécifiques avec AFRISTAT. Cette pratique va se poursuivre en 2023 et en plus des appuis en cours à Djibouti, au Gabon et en Guinée, de nouvelles ententes pourraient aussi se concrétiser avec le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et d'autres pays.

147. La FAO et AFRISTAT travailleront à la finalisation de l'étude menée conjointement sur la modélisation des pertes de stockage sur les cultures céréalières en Afrique. D'autres collaborations seront prospectées dans le cadre des initiatives sur la Stratégie mondiale et le projet 50 by 2030 pour lesquelles l'organisation des Nations unies pour l'alimentation assure la gestion et le suivi.

148. Pendant que l'animation et le suivi des partenariats divers avec le RESA, l'Association CESD Statisticiens pour le Développement, l'AMAO, la ZMAO, la CEDEAO, la BAD, la Banque mondiale, le FMI, etc. se poursuivront, AFRISTAT va conformément aux recommandations de ses instances statutaires travailler au développement de nouvelles relations de collaborations. Cela consistera à initier de nouveaux chantiers de travail en commun avec des partenaires traditionnels et à ouvrir des collaborations avec de nouvelles institutions et organisations.

149. De plus, avec les agences d'exécution et les cabinets d'études comme GOPA, AGRER, COMPASS Institut et autres, AFRISTAT va maintenir un contact pour exploiter les meilleures opportunités de collaborations qui pourraient se présenter.

3.4 Participation aux réunions organisées par d'autres institutions

150. Comme à l'accoutumée, AFRISTAT prendra part aux réunions organisées par d'autres institutions en vue non seulement d'élargir et de renforcer son partenariat, mais en plus de veiller à la coordination des interventions dans les champs communs. Il s'agit des réunions organisées par la Commission statistique des Nations unies, les Unions d'intégration sous régionales, la CODESA,

PARIS21, la BAD, la CEA, l'Union africaine, les AFRITACs Centre et de l'Ouest, l'AMAO, Arabstat, le SESRIC et d'autres partenaires.

4 DIVERSIFICATION ET MOBILISATION DES RESSOURCES

4.1 Diversification des sources de financement

151. Prenant en compte les recommandations et conclusions des réflexions stratégiques sur AFRISTAT à l'horizon 2025, des actions seront menées au cours de l'année 2023 dans le sens de la diversification des sources de financement d'AFRISTAT. Parallèlement, la Direction générale poursuivra la mise en application des recommandations déjà formulées par les instances statutaires sur cette question.

4.2 Développement des fonctions « bureau d'études » et « agences d'exécution » et suivi des projets

152. AFRISTAT poursuivra les efforts entamés pour le développement des fonctions « bureau d'études » et « agence d'exécution » et les relations avec les partenaires seront intensifiées. Ainsi il veillera au suivi de la mise en œuvre des projets/programmes qui lui sont confiés par des partenaires et réalisera seul ou en partenariat des études ou travaux issus des avis d'appel d'offre. L'organisation actuelle en matière de coopération internationale sera renforcée par une veille plus active sur les opportunités de collaboration en matière d'intervention dans les pays sur les questions économiques et statistiques.

153. Dans cette perspective, il sera institué des évaluations techniques et financières propres des programmes et projets confiés à AFRISTAT de façon progressive. Cette disposition vise à accroître les capacités de reporting à bonne date de l'Observatoire et d'escompter par la même occasion améliorer la confiance qu'il suscite aux partenaires.

154. Une stratégie interne sera déployée par la Direction générale pour limiter les inconvénients observés ces derniers temps sur le champ de la fluidité et de la rapidité des transferts bancaires, tant à l'envoi qu'à la réception des ressources financières.

4.3 Mobilisation des financements

155. Des missions de sensibilisation, de plaidoyer et de recouvrement se poursuivront dans les pays en vue de parvenir à un niveau de libération des contributions qui soit au moins capable d'assurer le financement des activités en temps réel. Sur cette question, le Comité Ministériel de mobilisation des ressources propres d'AFRISTAT relancé par le Conseil des Ministres lors de sa session de mars 2019 à Niamey sera fortement assisté par la Direction générale.

156. Parallèlement, la Direction générale sera plus attentive à la prise de contacts à un haut niveau avec les institutions partenaires telles que la Banque Africaine de Développement, les Commissions économiques sous-régionales, la Banque Mondiale, l'Union européenne, etc. pour explorer toutes les

possibilités qui peuvent exister pour qu'elles contribuent directement ou indirectement à l'alimentation du Fonds AFRISTAT.

5 RENFORCEMENT DES CAPACITES INTERNES D'AFRISTAT ET ADAPTATION DE SON CADRE INSTITUTIONNEL AU CONTEXTE DES MUTATIONS DES SYSTEMES STATISTIQUES NATIONAUX ET INTERNATIONAUX.

5.1 Renforcement institutionnel

157. L'Observatoire continuera en 2023 avec la mise en œuvre de certaines recommandations et conclusions des réflexions stratégiques sur AFRISTAT à l'horizon 2025. Elles seront exploitées pour renforcer l'organisation institutionnelle d'AFRISTAT. La Direction générale espère qu'en 2023, le projet de Traité révisé portant création d'AFRISTAT sera signé par les Ministres habilités et que son processus de ratification par les Etats membres sera amorcé.

5.1.1 Révision et mise en application du Traité créant AFRISTAT

158. Au cours de l'année 2023, il est espéré qu'un mécanisme efficace sera mis en place pour la signature effective du Traité par toutes les parties prenantes. Par ailleurs, grâce au mécanisme arrêté, le Traité devrait être signé assez tôt au courant de l'année afin qu'immédiatement après (toujours en 2023) les différents pays puissent démarrer le processus de ratification du nouveau Traité.

5.1.2 Organisation des réunions statutaires

159. Le Comité de direction d'AFRISTAT a réussi à organiser en 2022 ses deux réunions en présentiel. La Direction générale assistera les présidents du Conseil des Ministres et du Conseil scientifique en vue d'une reprise de l'organisation de leurs rencontres en vis-à-vis. Les instances statutaires habilitées seront invitées à adopter les réformes et autres initiatives visant l'amélioration du fonctionnement de l'Observatoire.

5.1.3 Vulgarisation du PSTA 2022-2025

160. En escomptant une validation du PSTA 2022-2025 en 2022, l'année 2023 devrait être consacrée à la vulgarisation de ce plan. Celle-ci consistera à l'organisation de son appropriation en interne d'une part et à la diffusion du plan à tous les Etats membres et non Membres avec lesquels l'Observatoire collabore d'autre part. La diffusion du PSTA 2022-2025 sera aussi effectuée à travers le site web d'AFRISTAT et les autres canaux de communication aidée en cela par la traduction en anglais du plan qui se fera rapidement.

5.1.4 Finalisation de l'étude stratégique AFRISTAT à l'horizon 2035

161. La période de couverture de la dernière étude stratégique sur AFRISTAT correspond strictement avec celle du Fonds AFRISTAT en vigueur et qui arrive à son terme dans près de trois ans. Au regard de l'approche de cette échéance, une étude a été lancée pour fixer de nouvelles ambitions et pouvoir se projeter sur le moyen/long terme en ce qui concerne les principales activités à réaliser. Conformément à la pratique, la nouvelle vision, les orientations prospectives pour la période

de planification qui sera choisie, ainsi que le coût estimatif du fonctionnement et des activités à exécuter doivent être connus deux ans au moins avant leur entrée en vigueur. Eu égard à cela, la Direction générale se propose de soumettre à l'examen du Comité de direction les conclusions de l'étude stratégique d'AFRISTAT à l'horizon 2035 en 2023. La finalité ultime étant de remplir toutes les conditions nécessaires pour que les appels à contribution au prochain Fonds AFRISTAT puissent commencer en 2024. Ces délais laisseraient au moins 18 mois pour la sensibilisation des pays et l'amorçage de l'alimentation du nouveau Fonds qui va courir à partir de 2026.

5.2 Renforcement des ressources humaines

5.2.1 Effectif du personnel

162. Pour mettre en œuvre la vision 2025 issue de l'étude sur les réflexions stratégiques, l'effectif optimal révisé du personnel permanent d'AFRISTAT est évalué en 2016 à 45 dont 25 experts, 3 experts assistants du programme spécial d'emploi des jeunes et 17 membres du personnel d'appui technique.

163. L'effectif réel du personnel permanent financé sur le Fonds AFRISTAT au 31 décembre 2022, sera de 21 dont 9 experts et 12 membres du personnel d'appui technique. Cet effectif est renforcé par un expert en poste dans le cadre des relations de coopération avec la France et d'un assistant comptable pris en charge sur un projet financé par l'UEMOA. Ce qui porte à 23 l'effectif total d'AFRISTAT au 31 décembre 2022.

164. Il va se dégager ainsi un gap à combler de 22 personnels se répartissant comme suit : 13 experts, 3 experts assistants et 6 membres du personnel d'appui technique.

165. Dans cette perspective, il est prévu, compte tenu des tensions de trésorerie, d'organiser une prise de service progressive des experts faisant défaut. En 2023, la Direction générale recrutera en priorité deux experts dont un comptable national et un expert en statistiques agricoles. Ce nombre évoluera positivement si les ressources mobilisées auprès des Etats membres sont suffisantes.

166. Le tableau ci-dessous présente la situation attendue de l'effectif du personnel en 2023.

Tableau : Effectif du personnel attendu pour 2023

Type de personnel	Effectif au 31/12/2022	Effectif à compléter en 2023	Effectif total attendu pour 2023
1- Management	2	0	2
Directeur Général	1		
Directeur Général Adjoint	1		
2- Experts permanents	7	2	9
Expert en organisation et appui institutionnel			
Expert macroéconomiste			
Expert en comptabilité nationale	1	1	

Expert statisticien informaticien, spécialiste du traitement des enquêtes et recensements statistiques, système d'information géographique, formateurs aux différents logiciels statistiques	1		
Expert Web master jouant le rôle d'Expert informaticien pour administrateur réseau, administrateur de base de données, sites Internet et plateforme éditoriale	1		
Expert en statistiques sociodémographiques (démographie, genre, mesure des progrès de la société)	1		
Expert en statistiques sociales (éducation, santé, gouvernance)			
Expert en statistiques d'entreprises	1		
Expert en statistiques agricoles		1	
Expert en macro économie et conjoncture			
Expert en statistiques des prix	1		
Expert en communication	1		
3- Coopération internationale et Projets	1		1
ETI- Expert en organisation institutionnelle, Conseiller du Directeur Général	1		
4- Personnel d'appui technique	13	0	13
Chef du service administratif et financier	1		
Chef comptable	1		
Chef de la section administrative	1		
Chef de la section suivi d'exécution du budget	1		
Assistants comptables	2		
Assistant des services administratifs	1		
Agent de liaison	1		
Agent de reprographie	1		
Assistant Technicien statisticien ou démographe en charge de la saisie des données	1		
Assistants de direction	1		
Chauffeur	2		
Total	23	2	25

167. En outre, il est attendu des partenaires qu'ils consentent à recruter (pour une durée déterminée) des experts dans des projets et programmes qu'ils financent.

5.2.2 Institution d'un plan de formation

168. Afin d'effectuer un suivi plus rigoureux du processus de renforcement des capacités de son personnel, l'Observatoire a décidé d'élaborer formellement à partir de 2023 un plan de formation qui fera l'objet de suivi et de révision périodique. De cette façon, un rapport de la mise en œuvre de ce plan sera effectué chaque année et l'on pourra se faire une idée précise de la volonté ou non de mise à niveau du personnel. Toutes les deux catégories de personnel d'AFRISTAT sont considérées par ce plan. Pour les experts, en dehors de l'apprentissage de l'anglais, les autres formations seront très spécialisées et le recours à ces dernières sera bien motivé par l'impact qu'elles peuvent avoir sur les interventions qui bénéficient aux Etats membres. En ce qui concerne le personnel d'appui technique (PAT), il verra ses capacités renforcées sur la maîtrise maximale des outils de travail qu'il

utiliser régulièrement. Il pourra s'agir par exemple ; (i) du perfectionnement pour l'utilisation du logiciel de comptabilité SAGE, (ii) la formation à l'enregistrement comptable des nouvelles directives fiscales, etc.

5.2.3 Entrée en vigueur du nouveau statut du personnel

169. Le nouveau statut du personnel de la Direction générale d'AFRISTAT devrait entrer en vigueur à partir de janvier 2023. La révision de ce texte répond à plusieurs objectifs dont les principaux sont :

- *Le toilettage du texte* avec l'extirpation des dispositions entrées en désuétude ;
- *La mise en conformité du statut* avec la réglementation malienne et ou tout autre référentiel applicable ;
- *L'efficience et l'équité* avec l'intégration des dispositions qui permettent de motiver davantage les personnels les plus méritants ;
- Etc.

5.3 Renforcement des ressources de communication et de diffusion

5.3.1 Développement d'une stratégie de communication :

170. Lors de la 23^{ème} réunion du Comité de direction, la Direction générale avait été invitée à se rapprocher du Secrétariat de PARIS21 en vue d'améliorer sa communication auprès des bailleurs de fonds pour une plus grande mobilisation de financements. Le but est de développer des outils de communication et de plaider en vue de motiver les Etats membres d'AFRISTAT à s'approprier leur institution et d'encourager les partenaires à la soutenir. En 2011, AFRISTAT, avec l'appui de PARIS21 a élaboré une plaquette de plaidoyer auprès des partenaires. En 2012, il a élaboré une stratégie de communication. PARIS21 a poursuivi son appui à AFRISTAT pour l'élaboration d'autres outils de communication et a accompagné en 2015 l'organisation d'une session de plaidoyer pour le financement de la statistique auprès des membres du Conseil des Ministres d'AFRISTAT.

171. En 2017, le projet SODDA est mis à contribution pour la poursuite de la réflexion en vue de la mise à jour de la stratégie de communication suivie par l'Observatoire. En effet, le rapport produit par un consultant recruté dans le cadre de ce projet fournit des propositions d'actions pour se doter d'un plan de communication et de visibilité performant.

172. Au cours de l'année 2022, l'Observatoire a affiné les travaux d'élaboration de sa stratégie de communication en capitalisant sur les travaux cités précédemment. L'opérationnalisation de cette stratégie va permettre à AFRISTAT de mieux s'en imprégner et d'en mesurer l'efficacité à l'appréciation des actions qui seront menées dans ce cadre. Si les résultats s'avèrent probants, un travail d'adaptation de cette stratégie au contexte spécifique des INS des Etats membres sera réalisé. Il aura pour but de faire bénéficier au maximum de pays les bonnes pratiques que l'Observatoire aura appliquées dans son cas.

5.3.2 Réflexion pour le développement des normes d'échanges des données (SDMX)

173. En 2007, lors de 39^{ème} session de la commission statistique des Nations unies, le SDMX a été reconnu comme une « norme à privilégier pour l'échange et le partage de données et de

métadonnées au sein de la communauté statistique mondiale ». Les réflexions débutées en 2020 se poursuivront en 2021 en vue de l'élaboration d'une stratégie de développement du SDMX au sein des Etats membres. Par ailleurs, des plaidoyers seront initiés à l'endroit des partenaires ayant des expériences avérées dans le développement du SDMX pour un meilleur accompagnement de ce processus.

5.3.3 Publication de LLA

174. Dans le cadre de l'information et de la sensibilisation des Etats membres et des partenaires techniques et financiers sur ses activités, AFRISTAT poursuivra la publication de sa revue trimestrielle La lettre d'AFRISTAT (LLA). En outre, à l'occasion d'événements organisés par AFRISTAT, des produits de communication seront élaborés et diffusés pour mieux faire connaître AFRISTAT et ses produits.

5.3.4 Gestion du Site internet d'AFRISTAT

175. Au cours des années 2020-2021, la Direction générale a procédé régulièrement au lifting de son site web. En 2022, le site web a connu une rénovation plus profonde avec l'enrichissement par de nouvelles pages et rubriques ainsi que l'effort de mise à jour de l'ensemble des informations présentées. La réalisation de ce travail a bénéficié de la contribution significative des jeunes statisticiens accueillis à AFRISTAT en 2022. Pour l'année 2023, AFRISTAT poursuivra de façon régulière les travaux de mise à jour et élaborera un guide de procédures à suivre à cette fin.

5.3.5 Gestion de la documentation :

176. La Direction générale poursuivra l'enrichissement du fonds documentaire avec de nouvelles publications et celles reçues des partenaires. Il sera procédé au renouvellement des abonnements selon les besoins exprimés par les experts et le PAT. Par ailleurs, AFRISTAT poursuivra les réflexions sur la gestion globale des archives afin de faciliter leur accès et leur conservation. Cela permettra aussi de capitaliser sur les productions de l'Institution au fil du temps pour témoigner de sa technicité.

5.4 Renforcement des ressources logistiques

5.4.1 Matériel et équipement informatiques

177. La Direction générale a procédé, au cours de l'année 2022, à un renouvellement d'une part importante de son matériel lourd en raison de la survenue de plusieurs dysfonctionnements observés et dont les principales causes renvoyaient quasi systématiquement à la vétusté desdits équipements. Pour coller à son engagement de mettre son personnel dans les meilleures conditions de travail possible, la Direction générale d'AFRISTAT a fait du remplacement du parc d'ordinateurs de bureau et portables une priorité en 2023. De plus, compte tenu de la vulgarisation du télétravail et l'organisation des réunions en ligne, l'engagement de se doter d'une salle de visioconférence qui n'a pas été respecté en 2022 est reconduit en 2023.

5.4.2 Acquisition de logiciels et renouvellement des abonnements

178. Les abonnements à certains services (anti-virus réseau, flux Rss AFP, serveur pour les sauvegardes décentralisées, maintenance des serveurs) seront assurés. Il sera également procédé à l'acquisition de nouveaux logiciels. De même, des réflexions seront menées dans le but d'exploiter les potentiels qu'offrent les logiciels "Open source" dans l'optique de réduire les ressources allouées à l'acquisition des logiciels sous licence.

5.5 Coût total des activités

179. Le coût total des activités programmées au titre de l'année 2023 est évalué à **2 046 659 000 FCFA**. Ce coût prend en compte les charges de fonctionnement courant et les investissements au titre de l'année 2023. Le détail de ce budget exercice 2023 est présenté dans le document préparé à cet effet. Par rapport à 2022, ce budget enregistre une baisse de plus de 8% à cause essentiellement de la réduction des ambitions en matière de recrutement des experts permanents, d'une part, et par la prise en compte de la particularité de certains projets qui limitent les flux financiers à la rémunération des honoraires, d'autre part. Par rapport au cadre normal, le montage des projets évoqués précédemment privilégie le paiement des frais remboursables (perdiems et dépenses de transport) par le client directement.

6 HYPOTHESES ET RISQUES

180. Le plan d'action 2023 est élaboré sous les hypothèses de levée totale des restrictions de voyage vers et au départ des Etats membres ainsi que de la disponibilité des ressources financières et humaines suffisantes. Les principales hypothèses spécifiques peuvent se décliner ainsi qu'il suit :

- **Au plan sanitaire** : la fin de la crise sanitaire liée à la COVID-19 ;
- **Au plan de l'environnement socio-politique et sécuritaire** : Aucune limitation de mouvement physique ou financier n'est enregistrée au Mali ou dans un Etat membre tout au long de l'année ;
- **Au plan des ressources financières**:
 - i. Les Etats membres tiennent leurs engagements pris en 2019 de payer la totalité des reliquats de leurs cotisations pour les pays en retard sur les 1er et 2ème Fonds AFRISTAT et de régler au moins 40% de leurs contributions au Fonds AFRISTAT 2016-2025 ;
 - ii. L'enregistrement d'au moins deux contributions volontaires au Fonds AFRISTAT au titre des autres sources parmi les CER et les banques centrales ;
 - iii. Le démarrage effectif du projet de rénovation de l'indice harmonisé des prix à la consommation des ménages de l'UEMOA ;

- iv. La régularisation des conventions d'assistance technique aux SSN de Djibouti et de Guinée ;
- v. La poursuite harmonieuse de la mise en œuvre des projets DATAFID relatif aux statistiques de l'économie numérique et de la FAO sur l'étude concernant la modélisation des pertes de stockage des cultures céréalières ;
- vi. La signature et la mise en œuvre de deux contrats de prestation de services au moins passés avec un ou plusieurs PTF ;
- vii. La concrétisation des projets d'assistance technique spécifiques avec au moins deux pays engagés dans le projet d'harmonisation statistique en Afrique de la Banque Mondiale ;
- viii. Etc.

- **Au plan des ressources humaines**, le renforcement des capacités en ressources humaines de l'Observatoire est effectif avec le recrutement d'au moins deux experts permanents. Ces derniers correspondraient prioritairement aux profils de (a) comptable national et (b) de statisticien agricole et changement climatique ou de macro-économiste.

181. Au titre des principaux risques, on en dénombre deux essentiellement :

- La dégradation de la situation socio-politique et sécuritaire dans la région au point de gêner le bon fonctionnement d'AFRISTAT ;
- La faible mobilisation des ressources financières.

7 CADRE LOGIQUE DU PLAN D'ACTION 2023

Résultats attendus (PSTA 2017-2021)	Activités principales (PSTA 2017-2021)	Produits (Résultats attendus)	Activités programmées	IOV	Source de vérification
ORIENTATION STRATEGIQUE 1 : Poursuite de la consolidation des acquis en vue de leur durabilité					
Objectif stratégique global 1 : Renforcer les principales actions ayant établi la crédibilité (et la renommée) d'AFRISTAT auprès des Etats membres et des institutions partenaires					
Résultat stratégique global attendu 1 : Les Etats membres d'AFRISTAT assurent la prise en main de la production, de la diffusion et l'utilisation des statistiques de bonne qualité dans les domaines classiques (les programmes antérieurs), ce qui permet à AFRISTAT de développer de nouvelles expertises dans la perspective de l'élargissement de son champ de couverture technique et géographique					
Objectif spécifique 1.1 : Poursuivre le coaching pour les appuis apportés par AFRISTAT aux Etats membres dans l'organisation des systèmes statistiques nationaux, et la production des statistiques (courantes ou prioritaires) conformes aux normes internationales de qualité.					
Résultat spécifique attendu 1.1 : Les appuis d'AFRISTAT couvrent l'ensemble des SSN des Etats membres et contribuent à fournir les statistiques et les informations nécessaires pour les besoins de monitoring de l'agenda de développement durable (2030 des Nations Unies) et de l'émergence africaine (2063).	Activité 1.1.1: Appui aux Etats membres et aux Etats non membres partenaires dans le domaine de la coordination statistique conformément aux recommandations internationales et en alignement avec les engagements internationaux des Etats.	AFRISTAT participe aux ateliers de lancement, validation et d'évaluation des SNDS et des réunions des CNS d'au moins deux pays	Participation aux ateliers de lancement, validation et évaluation des SNDS et des réunions des CNS d'au deux pays	Nombre d'ateliers et de réunions	Rapports des ateliers et rapports de mission
		La participation à au moins une session d'évaluation par les pairs est assurée	La participation à l'évaluation par les pairs d'au moins un pays	Nombre pays appuyés	Rapports de mission
		Un appui est apporté à au moins un pays pour l'évaluation des SNDS	Au moins un pays est appuyé dans l'évaluation des SNDS	Nombre de pays appuyés	Rapports de mission
		Un appui est apporté à au moins un pays pour l'élaboration de sa SNDS	Au moins un pays est appuyé dans l'élaboration de sa SNDS	Nombre de pays appuyés	Rapports de mission

Résultats attendus (PSTA 2017-2024)	Activités principales (PSTA 2017-2024)	Produits (Résultats attendus)	Activités programmées	IOV	Source de vérification
		La situation de la mise en œuvre des SNDS dans les Etats membres est renseignée.	Maintenance d'un tableau de bord sur l'état de la mise en œuvre des SNDS dans les Etats membres	Tableau de bord mis à jour régulièrement	Site Internet d'AFRISTAT
		Le serveur d'hébergement des sites web est géré	Gestion du serveur d'hébergement dédié des sites web	Nombre d'incidents enregistrés	Rapport d'activité
		Un appui est apporté à au moins 2 pays pour la publication de leurs indicateurs conjoncturels à partir du document de publication harmonisée	Appui à au moins 2 pays pour la publication de leurs indicateurs conjoncturels à partir du document de publication harmonisée	-Nombre pays appuyés -Nombre d'indicateurs conjoncturels publiés	-Rapports de mission -Rapport d'activités d'AFRISTAT
Résultat spécifique attendu 1.1 : Les appuis d'AFRISTAT couvrent l'ensemble des SSN des Etats membres et contribuent à fournir les statistiques et les informations nécessaires pour les besoins de monitoring de l'agenda de développement durable (2030 des Nations Unies) et de l'émergence africaine (2063).	Activité 1.1.2 : Appui aux Etats membres et aux Etats non membres partenaires dans le domaine de la production statistique conformément aux recommandations internationales et en alignement avec les engagements internationaux des Etats.	Un appui est apporté à au moins 2 pays pour le calcul de l'indice de prix de production de l'industrie (IPPI)	Appui à au moins 2 pays pour le calcul de l'indice de prix de production de l'industrie (IPPI)	- Maquette de calcul de l'IPPI disponible - IPPI mensuels et trimestriels disponibles	-Rapports de mission -Rapport d'activités d'AFRISTAT
		Un appui est apporté à au moins 2 pays pour le calcul de l'indice de la production industrielle (IPI)	Appui à au moins 2 pays pour le calcul de l'indice de la production industrielle (IPI)	- Maquette de calcul de l'IPI disponible - IPI trimestriels disponibles	-Rapports de mission -Rapport d'activités d'AFRISTAT
		Un appui est apporté à au moins 1 pays pour la mise en place/ou le calcul de l'indice de prix de production des services (IPPS)	Appui à au moins 1 pays pour la mise en place/ou le calcul de l'indice de prix de production des services (IPPS)	-Nombre pays appuyés -Nombre des cadres formés - Maquette de calcul de l'IPPS disponible - IPPS mensuels	-Rapports de mission -Rapport d'activités d'AFRISTAT

Résultats attendus (PSTA 2017-2024)	Activités principales (PSTA 2017-2024)	Produits (Résultats attendus)	Activités programmées	IOV	Source de vérification
				et trimestriels disponibles	
		Un appui est apporté à au moins 1 pays pour la mise en place de l'indice de prix de production de l'Agriculture (IPPA)	Appui à au moins 1 pays pour la mise en place de l'indice de prix de production de l'Agriculture (IPPA)	-Nombre pays appuyés -Nombre des cadres formés	-Rapports de mission -Rapport d'activités d'AFRISTAT
		Un appui est apporté à moins 2 pays pour la mise en place/finalisation du processus d'élaboration d'un indice du chiffre d'affaires (ICA) du commerce et des services	Appui à au moins 2 pays pour la mise en place/finalisation du processus d'élaboration d'un indice du chiffre d'affaires (ICA) du commerce et des services	-Nombre pays appuyés -Nombre des cadres formés - Maquette de calcul de l'ICA du commerce et des services disponibles - ICA trimestriels du commerce et des services disponibles	-Rapports de mission -Rapport d'activités d'AFRISTAT
		Un appui est apporté à au moins 1 pays pour la mise en place de l'indice du coût de la construction (ICC)	Appui à au moins 1 pays pour la mise en place de l'indice du coût de la construction (ICC)	-Nombre pays appuyés -Nombre des cadres formés	-Rapports de mission -Rapport d'activités d'AFRISTAT

Résultats attendus (PSTA 2017-2024)	Activités principales (PSTA 2017-2024)	Produits (Résultats attendus)	Activités programmées	IOV	Source de vérification
		Un appui est apporté à au moins 1 pays pour la mise en place d'un bulletin conjoncturel sur l'emploi formel	Appui à au moins 1 pays pour la mise en place d'un bulletin conjoncturel sur l'emploi formel	-Nombre pays appuyés -Nombre des cadres formés	-Rapports de mission -Rapport d'activités d'AFRISTAT
		Un appui est apporté à au moins 1 pays dans l'organisation du recensement général des entreprises	Appui à au moins 1 pays dans l'organisation du recensement général des entreprises	-Nombre pays appuyés -Nombre des cadres formés	-Rapports de mission -Rapport d'activités d'AFRISTAT
Résultat spécifique attendu 1.1 : Les appuis d'AFRISTAT couvrent l'ensemble des SSN des Etats membres et contribuent à fournir les statistiques et les informations nécessaires pour les besoins de monitoring de l'agenda de développement durable (2030 des Nations Unies) et de l'émergence africaine (2063).	Activité 1.1.2 : Appui aux Etats membres et aux Etats non membres partenaires dans le domaine de la production statistique conformément aux recommandations internationales et en alignement avec les engagements internationaux des Etats.	Un appui est apporté à au moins quatre (04) pays pour le suivi de la qualité de l'IHPC	Mission circulaire conjointe de suivi de la qualité de l'IHPC dans les pays de l'UEMOA	Nombre de pays appuyés	Rapports de mission
		Un appui est apporté à au moins un pays membre de la CEDEAO hors UEMOA pour la production de l'IPC	Appui à la production des IPC des pays hors UEMOA de la CEDEAO	Nombre de pays appuyés	Rapports de mission
		Un appui est apporté à au moins deux pays de la CEMAC pour la production de l'IHPC	Appui à au moins deux pays de la CEMAC pour la production de l'IHPC	Nombre de pays appuyés	Rapports de mission
		Un appui est apporté à au moins deux pays membres hors CEDEAO et CEMAC pour la production de l'IPC	Appui à la production des IPC des pays hors CEDEAO et CEMAC	Nombre de pays appuyés	Rapports de mission
		L'application Phoenix est promue	Promotion de l'utilisation de l'application Phoenix	Nombre de pays hors zones UEMOA et CEMAC utilisant l'application Phoenix pour la production de l'IPC	Rapports de mission

Résultats attendus (PSTA 2017-2024)	Activités principales (PSTA 2017-2024)	Produits (Résultats attendus)	Activités programmées	IOV	Source de vérification
Résultat spécifique attendu 1.1 : Les appuis d'AFRISTAT couvrent l'ensemble des SSN des Etats membres et contribuent à fournir les statistiques et les informations nécessaires pour les besoins de monitoring de l'agenda de développement durable (2030 des Nations Unies) et de l'émergence africaine (2063).	Activité 1.1.2 : Appui aux Etats membres et aux Etats non membres partenaires dans le domaine de la production statistique conformément aux recommandations internationales et en alignement avec les engagements internationaux des Etats.	Les nomenclatures d'activités et de produits sont harmonisées avec les autres classifications fonctionnelles	Appui à l'harmonisation des nomenclatures d'activités et de produits sont harmonisées avec les autres classifications fonctionnelles pour la production des comptes nationaux selon le SCN 1993/2008	Nombre pays appuyés ; Nombre de cadres formés	Rapports de mission ; rapport d'activité
		Un appui est apporté à au moins six Etats membre d'AFRISTAT pour la production des comptes nationaux selon le SCN 1993/2008	Appui aux Etats membre d'AFRISTAT pour la production des comptes nationaux selon le SCN 1993/2008	Nombre pays appuyés ; Nombre de cadres formés	Rapports de mission ; rapport d'activité
		Un appui est apporté à au moins un Etat non membre pour la production des comptes nationaux selon le SCN 1993/2008	Appui technique aux Etats non membres pour l'élaboration des comptes nationaux selon le SCN 1993/2008	Nombre pays appuyés ; Nombre de cadres formés	Rapports de mission ; rapport d'activité
		Le dispositif de calcul des comptes nationaux trimestriels est mis en place dans au moins deux (2) pays	Appui à l'élaboration des comptes nationaux trimestriels dans les Etats membres	Nombre pays appuyés ; Nombre de cadres formés	Rapports de mission ; rapport d'activité
		Le dispositif de calcul des comptes régionaux est mis en place dans au moins un pays	Appui à l'élaboration des comptes régionaux dans les Etats membres	Nombre pays appuyés ; Nombre de cadres formés	Rapports de mission ; rapport d'activité

Résultats attendus (PSTA 2017-2021)	Activités principales (PSTA 2017-2021)	Produits (Résultats attendus)	Activités programmées	IOV	Source de vérification
		Le dispositif de calcul des comptes financiers et de patrimoine est mis en place dans au moins un pays	Appui à l'élaboration des comptes financiers et de patrimoine dans les Etats membres	Nombre pays appuyés ; Nombre de cadres formés	Rapports de mission ; rapport d'activité
	Activité 1.1.2 : Appui aux Etats membres et aux Etats non membres partenaires dans le domaine de la production statistique conformément aux recommandations internationales et en alignement avec les engagements internationaux des Etats.	Des appuis sont apportés à au moins deux (02) pays pour l'amélioration du dispositif de suivi des informations conjoncturelles	Appuis à l'amélioration du dispositif de suivi des informations conjoncturelles dans les pays	Nombre pays appuyés, nombre de cadres formés	Rapports de mission ;
		Des appuis sont apportés à au moins deux pays pour l'élaboration des statistiques du commerce extérieur	Appuis à l'élaboration des statistiques du commerce extérieur dans les pays	Nombre pays appuyés, nombre de cadres formés	Rapports de mission ; rapport d'activité
		Des appuis sont apportés à au moins quatre pays pour l'élaboration d'une matrice de comptabilité sociale	Appuis à l'élaboration de matrice de comptabilité sociale dans les pays	Nombre pays appuyés, nombre de cadres formés	Rapports de mission ; rapport d'activité
		Des appuis sont apportés à au moins deux pays pour l'amélioration de leur dispositif de prévisions macroéconomiques	Appuis à l'amélioration du dispositif de prévisions macroéconomiques dans les pays	Nombre pays appuyés ; nombre de cadres formés	Rapports de mission, rapport d'activités
			Le dispositif de calcul des comptes financiers et de patrimoine est mis en place dans au moins un pays	Appui à l'élaboration des comptes financiers et de patrimoine dans les Etats membres	Nombre pays appuyés ; Nombre de cadres formés
Résultat spécifique attendu 1.1 : Les appuis d'AFRISTAT couvrent l'ensemble des SSN des Etats membres et contribuent à fournir les statistiques et les informations nécessaires pour les besoins de	Activité 1.1.2 : Appui aux Etats membres et aux Etats non membres partenaires dans le domaine de la production statistique conformément aux recommandations internationales et en alignement avec les	Des appuis sont apportés à au moins un pays pour la compilation des bilans alimentaires	Appui aux pays pour la compilation des bilans alimentaires	Rapport de mission	Rapport d'activité
		Des appuis sont apportés à au moins 2 pays pour la production régulière des indicateurs ODD	Appui aux pays pour la production des indicateurs ODD	Rapport de mission Indicateurs calculés	Rapport d'activité

Résultats attendus (PSTA 2017-2021)	Activités principales (PSTA 2017-2021)	Produits (Résultats attendus)	Activités programmées	IOV	Source de vérification
monitoring de l'agenda de développement durable (2030 des Nations Unies) et de l'émergence africaine (2063).	engagements internationaux des Etats.	Des appuis sont apportés aux Etats membres pour l'élaboration des politiques de diffusion des micro-données (à la demande)	Appui à l'élaboration de cadre de diffusion de micro-données	Nombre de pays ayant bénéficié d'appui à l'élaboration de cadre/politique de diffusion des micro-données	Rapport de mission
		Des appuis sont apportés à au moins un pays membre pour la préparation, exécution et traitement des enquêtes sur les conditions de vie des ménages	Appui aux pays membre pour la réalisation des enquêtes auprès des ménages ainsi que le traitement et l'analyse des données d'enquête	Nombre de pays membres appuyés	Rapports de mission et d'intervention
Objectif spécifique 1.2 : Développer, mettre en place et diffuser une base de connaissances de tous les travaux réalisés par AFRISTAT depuis les programmes de première génération (PROSMIC, PSTA 1 &2)					
<i>Résultat spécifique attendu 1.2 : AFRISTAT réduit progressivement l'assistance technique continue et permanente auprès des Etats membres pour les activités relevant des programmes de première génération (signe de prise en mains et d'appropriation par les Etats).</i>	-	Une note technique sur l'anonymisation des micro-données élaborée	Préparation d'une note technique sur l'anonymisation des micro-données	Disponibilité de la note	Rapport d'activité
		Une note technique sur l'élargissement du suivi des indicateurs conjoncturels d'activités au secteur informel	Rédaction d'une note technique sur l'élargissement du suivi des indicateurs conjoncturels d'activités au secteur informel	Disponibilité de la note	Rapport d'activité
		Une note technique sur l'intégration du secteur informel dans les comptes nationaux	Préparation d'une note technique sur l'intégration du secteur informel dans les comptes nationaux	Disponibilité de la note	Rapport d'activité

Résultats attendus (PSTA 2017-2024)	Activités principales (PSTA 2017-2024)	Produits (Résultats attendus)	Activités programmées	IOV	Source de vérification
	Activité 1.2.2 : Diffusion des méthodologies des travaux réalisés sur divers supports et canaux de communication (manuels, CD, Clés USB, Internet, etc.	Le séminaire annuel de Comptabilité Nationale en collaboration avec les partenaires est organisé	Organisation du séminaire biannuel de Comptabilité Nationale en collaboration avec les partenaires	Nombre de cadres formés	Rapports de séminaire et d'atelier
		Deux (02) séminaires semestriels de conjoncture sont organisés au profit des pays de l'Afrique de l'Ouest et des cadres sont formés en analyse conjoncturelle et macroéconomique	Organisation des 2 séminaires semestriels de conjoncture et prévisions macroéconomiques 2023 de l'Afrique de l'Ouest en collaboration avec la Commission de l'UEMOA et AFRITAC de l'ouest	Nombre de séminaires et ateliers; Nombre de cadres des INS formés	Rapports de séminaire
		Deux (02) séminaires semestriels de conjoncture sont organisés au profit des pays de l'Afrique centrale et des cadres sont formés en analyse conjoncturelle et macroéconomique	Organisation des 2 séminaires semestriels de conjoncture et prévisions macroéconomiques 2023 de l'Afrique Centrale en collaboration avec la Commission de la CEMAC et AFRITAC Centre	Nombre de séminaires et ateliers; Nombre de cadres des INS formés	Rapports de séminaire
		Une réunion au moins est tenue dans le cadre du mandat du groupe de travail sur la révision du prochain SCN	Organisation de réunion dans le cadre du Groupe de travail sur la révision du prochain SCN	Nombre de réunions organisées	Rapport de réunion; Rapport d'activité
		Une contribution d'AFRISTAT est apportée à l'animation de l'atelier du CEFIL 2023	Contribution à l'animation de l'atelier sur le thème à préciser	Contribution d'AFRISTAT à cet atelier	Rapport de mission ; Rapport d'activité

Résultats attendus (PSTA 2017-2024)	Activités principales (PSTA 2017-2024)	Produits (Résultats attendus)	Activités programmées	IOV	Source de vérification
		Des cadres et notes méthodologiques sont diffusés	Diffusion des cadres et notes méthodologies élaborées par les experts d'AFRISTAT	Nombre des et notes méthodologiques élaborés et diffusés	Rapport d'activité
Objectif spécifique 1.3 : Renforcer l'appui aux écoles africaines de formation statistique et soutenir la formation continue des statisticiens et des professionnels de la statistique (et des disciplines connexes) afin de renforcer les capacités des SSN dans un contexte global de la Révolution des données					
<i>Résultat spécifique attendu 1.3 : AFRISTAT contribue à la formation initiale et continue des praticiens de la statistique et des disciplines connexes d'une part, et à la vulgarisation de la pratique statistique en Afrique, en suggérant des programmes et modules de formation répondant aux besoins des pays (utilisateurs et décideurs)</i>	Activité 1.3.1 : Etablissement des conventions de partenariat entre AFRISTAT et les écoles de statistique africaines, asiatiques et occidentales ainsi que des institutions de formation universitaire pour une plus grande pénétration de la culture statistique (statistique literacy)	Une convention de coopération est signée entre AFRISTAT, les écoles et les centres de recherche en vue d'élargir les champs d'action de l'observatoire africain	Signature d'une convention entre AFRISTAT, les écoles de statistique et/ou les centres de recherche	Convention signée	Rapport d'activité
		Une convention de coopération est signée entre AFRISTAT, les écoles et les centres de recherche en vue d'élargir les champs d'action de l'Observatoire	Versement de la contribution d'AFRISTAT pour l'organisation des concours d'entrée dans les écoles de statistique africaines	Montant des versements effectués	Rapport d'activité
		Une convention de coopération est signée entre AFRISTAT et d'autres partenaires pour soutenir les activités des écoles de statistique africaines	Participation au projet de création d'une structure africaine destinée à soutenir les écoles de statistique africaines	Convention signée	Rapport d'activité
		AFRISTAT participe aux activités des ESA	Participation à la réunion de la Conférence des Directeurs des écoles de statistique	Missions effectuées	Rapport de mission ; Rapport d'activité
	Activité 1.3.2 : Poursuite de l'accueil des étudiants stagiaires et/ou étudiants en recherche pour	Des étudiants stagiaires des écoles de statistique sont accueillis et encadrés à AFRISTAT	Accueil des étudiants inscrits en 2 ^{ème} année du cycle des ISE de l'ENSEA d'Abidjan	Rapport de stage	Rapports de stage

Résultats attendus (PSTA 2017-2021)	Activités principales (PSTA 2017-2021)	Produits (Résultats attendus)	Activités programmées	IOV	Source de vérification
	mémoires et thèses des grandes écoles et universités africaines ou étrangères. (Ces derniers pourront exploiter les bases de données disponibles – Super Jupiter – et travailler sur des thématiques relatives au contexte africain)		Accueil des étudiants inscrits en 2 ^{ème} année du cycle des ISE de l'ENSAE de Dakar	Nombre de rapports de stage	Rapports de stage
			Accueil des étudiants inscrits en 2 ^{ème} année du cycle des ISE de l'ISSEA de Yaoundé	Nombre de rapports de stage	Rapports de stage
			Accueil des étudiants inscrits en 2 ^{ème} année du cycle des TS du CFP-STAT de Bamako	Nombre de rapports de stage	Rapports de stage
		De jeunes diplômés des ESA et d'autres établissements sont accueillis et encadrés à AFRISTAT	Accueil de jeunes diplômés des ESA dans le cadre du programme "jeune statisticien"	Nombre de jeunes statisticiens et autres diplômés accueillis	Rapport d'activité
	Activité 1.3.3 : Elaboration et mise à disposition des Etats membres et Etats partenaires des programmes et curricula de formation continue répondant aux besoins des pays (utilisateurs et décideurs).	Un support de cours avancé sur le traitement des données avec SPSS est élaboré pour renforcer la formation initiale et continue des praticiens de la statistique	Elaboration d'un support de cours avancé sur le traitement des données d'enquêtes avec SPSS	Disponibilité du support de cours	Rapport d'activité
		Les manuels élaborés à l'attention des non statisticiens travaillant dans les services statistiques sont diffusés	Diffusion des manuels pour les non statisticiens travaillant dans les services statistiques	Nombres de manuels mis en lignes sur le site web Nombre de session dans les pays où les manuels ont été présentés	Rapport d'activité

Résultats attendus (PSTA 2017-2024)	Activités principales (PSTA 2017-2024)	Produits (Résultats attendus)	Activités programmées	IOV	Source de vérification
	Activité 1.3.5: Réalisation des missions d'enseignement dans les ESA	Un cours au moins est dispensé dans les écoles de statistique africaines	Animer un cours au moins dans les ESA (sur demande)	Rapport de mission	Rapport d'activité
Objectif spécifique 1.4 : Renforcer et développer la dimension observatoire d'AFRISTAT					
<i>Résultat spécifique attendu 1.4 : AFRISTAT publie régulièrement des analyses et autres études à partir de l'exploitation de sa base de données Super Jupiter</i>		La Plateforme AFRISTAT DATABASE est mise à jour avec les données conjoncturelles	Collecte régulière des données conjoncturelles et mise à jour de la plateforme AFRISTAT-DATABASE	Nombre d'indicateurs conjoncturels mis à jour	Base de données Super Jupiter
			Renforcement de la base documentaire des SSN des Etats membres	Nombre de pays pour lesquels les documents sont postés régulièrement	Base de données Super Jupiter
	Activité 1.4.1 : Alimentation régulière de la base de données centrale d'AFRISTAT dénommée Super Jupiter, en la maintenir à jour	La Plateforme AFRISTAT DATABASE est alimentée avec les données structurelles ainsi que les données spécifiques et les micro-données	Collecte des micro-données, des données spécifiques ainsi que des échantillons des recensements généraux (RGPH et RGA) assortis des méthodes d'échantillonnage.	Nombre de données (microdonnées, données spécifiques collectées)	Base de données Super Jupiter
		Les métadonnées des indicateurs, des micro-données, des données spécifiques sont élaborés	Elaboration de métadonnées (liste minimale) des indicateurs	Nombre d'indicateurs pour lesquels les métadonnées sont définis	Rapport d'activité
	Activité 1.4.2 : Production et publication à périodicité convenue des analyses transversales sur des thématiques d'actualité et/ou d'intérêt	Des analyses et la publication des études socio-économiques sont améliorées et orientées vers le grand public	Rédaction des analyses et publication des études socio-économiques améliorée et orientée vers le grand public	Nombre d'analyses et de publications d'études	LLA

Résultats attendus (PSTA 2017-2021)	Activités principales (PSTA 2017-2021)	Produits (Résultats attendus)	Activités programmées	IOV	Source de vérification
	communautaire à partir des données issues des données issues de Super Jupiter		Appui à la mise à jour des statistiques sur la population et la démographie	Nombre de rapport actualisés sur les projections de population Nombre d'opérations prenant en compte les statistiques sur le handicap	Rapport d'activité
			Institution d'un fonds d'étude	Dotation financière dédiée	Budget 2023
		Des articles et études scientifiques sont finalisés et publiés dans des revues et dans LLA	Réalisation des articles et études scientifiques en partenariat avec d'autres institutions	Nombres d'articles et études réalisés	Publication dans les revues
	Activité 1.4.3 : Etablissement des partenariats collaboratifs entre AFRISTAT et les centres de recherche et institutions universitaires pour mener des travaux à publier de commun accord sur des thématiques d'actualité en Afrique	Un dossier de recherche de financement est élaboré	Elaboration de dossier de recherche de financement	Accord de financement et rapports de mise en œuvre	Rapport d'activité
Activité 1.4.4 : Diffusion des productions statistiques et des travaux analytiques pour la visibilité d'AFRISTAT et la promotion de la culture statistique	Les productions statistiques et les travaux analytiques pour la visibilité d'AFRISTAT et la promotion de la culture statistique sont diffusés	Gestion de la plateforme Super Jupiter	Nombre de requêtes reçues et traitées sur la plateforme Super Jupiter/Nombre de travaux réalisés sur la base des données de Super Jupiter	Rapport d'activité	

Résultats attendus (PSTA 2017-2024)	Activités principales (PSTA 2017-2024)	Produits (Résultats attendus)	Activités programmées	IOV	Source de vérification
		Le bulletin trimestriel sur l'IHPC des pays AFRISTAT + RDC est étendu à l'ensemble de la région Afrique	Extension à l'ensemble de l'Afrique du bulletin trimestriel sur l'IHPC d'AFRISTAT	Bulletin trimestriel élargi à l'ensemble du continent africain	Rapports d'activité
		Le bulletin trimestriel sur l'IHPC étendu à l'ensemble de la région Afrique est publié régulièrement	Production du bulletin trimestriel sur l'IHPC des pays africains	Nombre de bulletins trimestriels diffusés	Rapports d'activité
ORIENTATION STRATEGIQUE 2 : Elargissement des interventions aux nouveaux domaines en rapport avec les initiatives nationales, régionales et internationales de développement de la statistique et promotion des méthodes alternatives et complémentaires					
Objectif stratégique global 2 : Développer des ressources méthodologiques et des compétences au sein d'AFRISTAT pour assurer des interventions efficaces dans les nouveaux domaines de la statistique, et promouvoir des méthodes de travail (plus) adaptées aux exigences modernes de la révolution numérique dans les Etats					
Résultat stratégique global attendu 2 : Le champ de couverture de l'assistance technique d'AFRISTAT, basée sur l'utilisation des ressources techniques (méthodologies et technologiques) modernes et efficaces, est étendu au-delà du périmètre traditionnel des INS et intègre les préoccupations de l'ensemble des SSN, notamment des statistiques sectorielles et les nouveaux domaines mis en exergue par les exigences des agendas 2030 des ODD et 2063 de l'UA, tant à l'échelle nationale, régionale et internationale					
Objectif spécifique 2.1 : Renforcer les interventions d'AFRISTAT dans la couverture des statistiques sectorielles au sein des SSN					
<i>Résultat spécifique attendu 2.1 : AFRISTAT soutient les Etats membres dans la production des statistiques sectorielles, notamment en ce qui concerne les domaines prioritaires de développement de l'Afrique (Agriculture, Energie, Infrastructures, Commerce et Industrie, Intégration régionale, TIC, Emploi, Education et Santé)</i>	Activité 2.1.1 : Développement et extension de l'assistance technique d'AFRISTAT à l'ensemble des SSN, pour la production des statistiques sectorielles de qualité pour le suivi des politiques sectorielles et plans de développement nationaux dans le cadre des agendas internationaux et régionaux de	Une méthodologie de production des comptes régionaux et des comptes satellites est disponible	Elaboration de la méthodologie de production des comptes régionaux et des comptes satellites du Tourisme dans les Etats membres d'AFRISTAT	Note méthodologique de production des comptes régionaux et satellites du tourisme dans les Etats membres d'AFRISTAT	Documents élaborés
		La note sur l'analyse de la migration est élaborée et appliquée aux données du Bénin	Approche d'analyse des données sur la migration à partir du RGPH	Une note sur l'analyse de la migration à partir du RGPH avec application aux données du Bénin	Rapport d'étude

Résultats attendus (PSTA 2017-2021)	Activités principales (PSTA 2017-2021)	Produits (Résultats attendus)	Activités programmées	IOV	Source de vérification
	développement auxquels les états ont souscrit.	Une note sur la modification des dispositifs d'enquêtes auprès des ménages pour le suivi des ODD et de l'Agenda 2063 est rédigée	Elaboration des trois premiers chapitres d'une note sur la modification des dispositifs d'enquêtes auprès des ménages pour le suivi des ODD et de l'Agenda 2063	Elaboration des trois premiers chapitres de la note sur la modification des dispositifs d'enquêtes auprès des ménages pour le suivi des ODD et de l'Agenda 2063	Draft du document élaboré constitué des trois premières sections
		Une liste minimale des indicateurs pour le suivi des ODD et agenda 2063 au niveau des Etats membres d'AFRISTAT est vulgarisée	Vulgarisation de la liste minimale des indicateurs pour le suivi des ODD et agenda 2063 au niveau des Etats membres d'AFRISTAT	Nombre de présentations de la liste d'indicateurs pour le suivi des ODD	Rapport d'activité
		Les outils de collecte et d'analyse de l'économie informelle sont actualisés au regard des travaux du groupe de révision des normes internationales sur l'économie informel et de révision de la SCN	Modification des outils de mesure de l'économie informelle	Note sur les améliorations possibles à la mesure du secteur informel	Document élaboré
			Elaboration d'une note sur les modifications à apporter au cadre de mesure de l'économie informelle	Note sur les améliorations possibles à la mesure du secteur informel	Document élaboré
		Des documents d'accord de partenariat sont élaborés	Préparation des documents de partenariats	Nombre d'accords de partenariat signés avec les partenaires	Accord de partenariat Rapport d'activité
		Projets ou programmes exécutés	Participation à l'exécution des projets impliquant des services sectoriels	Nombre d'Etats assistés	Rapport d'activité

Résultats attendus (PSTA 2017-2024)	Activités principales (PSTA 2017-2024)	Produits (Résultats attendus)	Activités programmées	IOV	Source de vérification
Objectif spécifique 2.2 : Créer au sein d'AFRISTAT une unité en charge du développement des méthodologies dans les nouveaux domaines, et assurer le positionnement d'AFRISTAT comme centre d'excellence ou pôle d'expertises pour les statistiques émergentes (Environnement et Changement climatique, GPS, Genre et Handicap, Urbanisation et Habitat, etc.)					
<i>Résultat spécifique attendu 2.2 : Des compétences d'avant-garde pour les domaines émergents en statistique sont disponibles au sein d'AFRISTAT.</i>	Activité 2.2.1 : Mise en place et développement au sein d'AFRISTAT, d'un pool d'experts, ou à défaut constitution d'un rooster d'experts associés, pouvant intervenir dans des domaines nouveaux et émergents en statistique : SIG, Environnement et Changement climatique, GPS, Genre et Handicap, urbanisation et Habitat, etc.	Les capacités des experts d'AFRISTAT sont renforcées pour intervenir dans des domaines nouveaux et émergents en statistique : SIG, Environnement et Changement climatique, GPS, Genre et Handicap, urbanisation et Habitat, etc.	Participation au Groupe de Praia sur GPS - Valorisation des Guides méthodologiques sur les politiques publiques - Poursuite du développement de méthodologie sur les statistiques environnementales et du changement climatique	Nombre d'experts formés et capables d'intervenir dans des domaines nouveaux et émergents en statistique : SIG, Environnement et Changement climatique, GPS, Genre et Handicap, urbanisation et Habitat, etc.	Rapport de formation ; Rapport de mission ; Documents méthodologiques ; Rapport d'activité
	Activité 2.2.2 : Développement et promotion des actions de marketing (en Afrique et dans le monde) dans les domaines où AFRISTAT dispose d'un avantage de proximité géographique (statistiques sur les réfugiés et DPI) ou d'une expérience spécifique établie et avérée à l'instar de la comptabilité nationale avec ERETES, ou encore l'analyse du secteur informel, l'analyse de la pauvreté, etc.	Un partenariat ou une convention, au moins, est signé par AFRISTAT avec une CER, une ASNU ou un PTF en dehors de son champ géographique traditionnel	Signature d'un partenariat ou une convention, au moins, avec une CER, une ASNU ou un PTF en dehors du champ géographique traditionnel d'AFRISTAT	Convention signé	Rapport d'activité
		L'application informatique de gestion de répertoire statistique d'entreprises est promue	Promotion de l'application informatique de gestion de répertoire statistique d'entreprises	Nombre de sessions de présentation de l'outil Nombre de demandes d'acquisition	Rapport d'activités
		Une application informatique d'élaboration des centrales de bilan est développée	Développement d'une application informatique d'élaboration des centrales de bilan est développée	Procès-verbal de réception de l'application	Rapport d'activité

Résultats attendus (PSTA 2017-2024)	Activités principales (PSTA 2017-2024)	Produits (Résultats attendus)	Activités programmées	IOV	Source de vérification
		L'application informatique d'élaboration des centrales de bilan est testée dans au moins deux pays membres d'AFRISTAT	Réalisation d'au moins deux missions pour tester l'application	Nombre de sessions de présentation de l'outil Nombre de demandes d'acquisition	Rapport d'activité
Objectif spécifique 2.3 : Développer et promouvoir l'utilisation des méthodes alternatives et complémentaires pour la production statistique régulière					
Résultat spécifique attendu 2.3 : La collecte des données, leur exploitation et la diffusion des informations statistiques sont améliorées dans les SSN sous l'encadrement d'AFRISTAT par de nouvelles approches. Ce qui permet au final de réduire les coûts de production et de mieux communiquer sur les résultats	<p><u>Activité 2.3.1 :</u> Sensibilisation par AFRISTAT des Etats membres et des partenaires à l'utilisation des tablettes, téléphones portables et autres supports modernes de collecte</p> <p>-</p> <p>-</p>	Les données sont collectées/analysées à partir de nouvelles approches et techniques	Appui au développement et à l'utilisation des applications alternatives pour la collecte des données	Nombre d'opérations de collecte/traitement ayant utilisé de nouvelles approches	Rapport d'activités LLA
			Participation aux travaux d'expérimentation des projets de méthodologie et d'indicateurs statistiques	Nombre d'activités d'expérimentation des projets de méthodologies et d'indicateurs statistiques	Rapport d'activité
			Participation aux travaux de recherche pour la formalisation de métadonnées et autres indicateurs statistiques	Nombre de travaux de recherche pour la formalisation de métadonnées et autres indicateurs statistiques	Rapport d'activité

Résultats attendus (PSTA 2017-2024)	Activités principales (PSTA 2017-2024)	Produits (Résultats attendus)	Activités programmées	IOV	Source de vérification
	<u>Activité 2.3.2</u> : Renforcement des capacités des Experts pour la promotion de l'exploitation des Big Data et autres opportunités offertes par la révolution numérique, en vue de la production des statistiques officielles.	Les capacités des experts d'AFRISTAT sont renforcées pour développer et faire la promotion de l'exploitation des BIG data pour la production des statistiques officielles	Réflexions à initier pour cerner les contours du BIG DATA et son utilisation pour la promotion des statistiques officielles	Rapport issu desdites réflexions	Rapport d'activité
	<u>Activité 2.3.3</u> Promotion et développement au sein d'AFRISTAT, des SSN et CER, de l'utilisation de la cartographie numérique pour les sondages et la diffusion des résultats	L'utilisation de la cartographie numérique pour les sondages et la diffusion des résultats est développée et promue	Soutien au développement des SIG et cartographie numérique pour la production et la diffusion des statistiques officielles	Nombre des Etats membres disposant de SIG fonctionnels	Rapport d'activité
Objectif spécifique 2.4 : Engager au sein d'AFRISTAT, des CER, des pays membres et des pays d'intervention une dimension qualité et des cadres de normalisation statistique					
<i>Résultat spécifique attendu 2.4 : (i) Les cadres nationaux d'assurance qualité sont élaborés et mis en œuvre au sein des SSN ; (ii) Les pays membres et d'intervention ont développé et publié les métadonnées du SGDD et leur PNRD sont régulièrement mis à jour.</i>	Activité 2.4.1 : Elaboration et mise en œuvre au sein des SSN des Etats membres et d'intervention d'un cadre national d'assurance qualité (CNAQ)	2 pays au moins sont assistés pour l'élaboration et l'opérationnalisation de la mise en œuvre de son CNAQ	Appui à au moins 2 pays pour l'élaboration de leur CNAQ	Documents de CNAQ Rapports de mission	Rapport d'activité
			Assistance pour l'opérationnalisation de la mise en œuvre du CNAQ	Nombre d'équipes formées	Rapport d'activité
	Activité 2.4.2 : Développement et publication par les Etats membres et d'intervention, de métadonnées du SGDD / SGDD a et mise à jour régulière de leur PNRD.	Réflexion pour le développement des normes d'échanges des données (SDMX)	Elaboration d'une stratégie de développement du SDMX	Document de stratégie de développement du SDMX	Rapport d'activité

Résultats attendus (PSTA 2017-2021)	Activités principales (PSTA 2017-2021)	Produits (Résultats attendus)	Activités programmées	IOV	Source de vérification
	Activité 2.4.3 : Vulgarisation de la démarche qualité dans les SSN des Etats membres	Les cadres des SSN sont informés et sensibilisés à l'importance de l'adoption de la démarche qualité	Information des cadres des INS/SSN sur le processus d'adhésion au SGDD, SGDD-a et à la Norme Spéciale de Diffusion des Données (NSDD)	Nombre de pays dont les cadres ont été sensibilisés à ces différents processus Nombre de cadres formés et/sensibilisés	Rapport d'activité
			Les cadres nationaux d'au moins deux pays membres sont formés et/ou de sensibilisés à la démarche qualité	Nombre de pays dont les cadres ont été formés/sensibilisés à la démarche qualité ; Nombre de cadres formés et/sensibilisés	Rapport d'activité
			Organisation d'un atelier de formation des formateurs sur l'assistance à l'élaboration de CNAQ	Nombre de formateurs formés	Rapport d'activité
			Animation d'un Groupe de travail sur la promotion de la démarche qualité	Rapport de réunion de session du Groupe	Rapport d'activité
		Rédaction des notes d'information et affichage sur le site de la Direction générale	Rédaction de notes d'information et leur affichage sur le site de la Direction générale	Nombre de notes d'information rédigées	Rapport d'activité
		Rédaction d'au moins 2 guides sur des processus de production ou de prestation courante	Rédaction de guides sur des processus de production ou de prestation courante	Nombre de guides sur les processus de production ou de prestation courante à AFRISTAT	Rapport d'activité

Résultats attendus (PSTA 2017-2024)	Activités principales (PSTA 2017-2024)	Produits (Résultats attendus)	Activités programmées	IOV	Source de vérification
ORIENTATION STRATEGIQUE 3 : Inscription de l'action d'AFRISTAT dans une dynamique de réponse aux sollicitations de son élargissement à d'autres Etats et renforcement de son positionnement dans l'échiquier africain					
<i>Objectif stratégique global 3 : Développer et mettre en place des actions permettant de renforcer la coopération avec les Etats non membres, et d'apporter un appui formel aux communautés économiques régionales et aux institutions panafricaines</i>					
Résultat stratégique global attendu 3 : Les activités opérationnelles d'AFRISTAT couvrent l'ensemble de la région Afrique, des pays membres et non membres, les communautés économiques régionales et son expertise est partagée dans d'autres sous-régions du monde en développement, notamment au Moyen Orient, en Asie et en Amérique Latine, en s'appuyant sur le modèle et l'expérience d'ERETES (déjà présent au Brésil, en Jordanie, etc. Voir Groupe ERETES)					
Objectif spécifique 3.1 : Développer les capacités d'AFRISTAT et de ses Experts à travailler et à communiquer en d'autres langues, et prioritairement en anglais					
<i>Résultat spécifique attendu 3.1 : Tous les travaux et toutes les informations sont simultanément publiés en anglais et français (y compris sur le site Internet) pour intéresser l'auditoire non francophone.</i>	Activité 3.1.1 : Développement et mise à jour régulière de la version anglaise du site Web d'AFRISTAT	Les manuels et notes méthodologiques sont traduits en anglais	Traduction des manuels et notes méthodologiques en anglais	Nombre de manuels et notes méthodologiques sont traduits en anglais	Rapport d'activité
		Deux numéros spéciaux de LLA en anglais élaborés	Rédaction et publication de LLA 10 en anglais	LLA 10 en anglais diffusé	Site web/Rapport d'activité
			Rédaction et publication de LLA 11 en anglais	LLA 11 en anglais diffusé	Site web/Rapport d'activité
		La version anglaise du site Web d'AFRISTAT est développée et mise à jour régulièrement	Développement d'une page web en anglais du site Web d'AFRISTAT avec mise à jour régulière	Etat bilingue du site web d'AFRISTAT	Site web/Rapport d'activité
	Activité 3.1.2 : Instauration du bilinguisme avec l'anglais et le français comme langue de travail	Des flyers sont confectionnés et traduits en anglais pour chacune des méthodologies élaborées par AFRISTAT	Elaboration et diffusion des flyers bilingues	Nombre de flyers bilingues élaborés et diffusés	Site Internet et rapport d'activité

Résultats attendus (PSTA 2017-2024)	Activités principales (PSTA 2017-2024)	Produits (Résultats attendus)	Activités programmées	IOV	Source de vérification
		Au moins un pays anglophone/lusophone est appuyé en statistique des prix ou en comptabilité nationale (à la demande)	Appui technique à au moins un pays anglophone/lusophone en statistique des prix ou en comptabilité nationale (à la demande)	Nombre de pays appuyés ; Nombre de cadres formés	Rapports de mission et rapports d'activité
Objectif spécifique 3.2 : Prendre en compte les préoccupations des Etats non membres dans l'élaboration du programme d'activité annuel d'AFRISTAT					
<i>Résultat spécifique attendu 3.2 : AFRISTAT apporte un appui aux Etats non membres et les institutions d'intégration économique sous régionales dans les domaines relevant de son expertise.</i>	Activité 3.2.1 : Réalisation annuelle des missions exploratoires et prospectives auprès des Etats non membres et des institutions sous-régionales pour l'identification de leurs besoins d'assistance susceptibles d'être comblés par AFRISTAT	Une liste des besoins d'assistance est établie pour les Etats non membres d'AFRISTAT et des institutions sous-régionales	Appui aux Etats non membres et des institutions sous-régionales et régionales pour identifier les besoins d'assistance	Nombre d'Etats non membres et d'institutions appuyé Nombres de cadres formés	Rapport de mission
	Activité 3.2.1 : Réalisation annuelle des missions exploratoires et prospectives auprès des Etats non membres et des institutions sous-régionales pour l'identification de leurs besoins d'assistance susceptibles d'être comblés par AFRISTAT	Une mission de travail ou visite de courtoisie, au moins, est réalisée dans un pays ou une organisation où l'anglais est la langue de travail	Organisation de missions de travail ou visite de courtoisie dans, au moins, un pays anglophone de la CEDEAO ou une organisation où l'anglais est la langue de travail	Nombre de missions organisées	Rapports de mission et rapports d'activité
Objectif spécifique 3.3 : Développer et/ou Renforcer les relations de partenariats avec les institutions d'intégration économique sous-régionales et Régionales					

Résultats attendus (PSTA 2017-2024)	Activités principales (PSTA 2017-2024)	Produits (Résultats attendus)	Activités programmées	IOV	Source de vérification
<i>Résultat spécifique attendu 3.3 : AFRISTAT obtient le mandat d'agence d'exécution de activités statistiques ou à caractères statistiques pour ces institutions (CEDEAO/UEMOA, CEEAC/CEMAC)</i>	<u>Activité 3.3.1</u> : Négociation pour l'obtention d'un statut d'agence spécialisée ou institution affiliée aux organisations régionales telles que la Commission de l'Union Africaine (à l'instar de l'ACBF), la Banque Africaine de développement (BAD), UNECA, le NEPAD/MAEP, etc.	Protocole accordant le statut de membre statutaire ou observateur auprès des institutions panafricaines est signé	Initiative pour solliciter le statut de membre statutaire ou observateur auprès des institutions panafricaines	Nombre de protocoles signés	Rapport d'activité
	<u>Activité 3.3.2</u> : Formalisation et renforcement des liens de collaboration d'AFRISTAT avec les CER dans son champ traditionnel d'intervention (CEDAO/UEMOA, CEEAC/CEMAC), ainsi qu'avec les autres CER tels que la SADC, EAC, UMA.	Protocole accordant le statut de membre statutaire ou observateur auprès des CER est établi	Initiative pour solliciter le statut de membre statutaire ou observateur auprès des CER	Nombre de protocoles signés	Rapport d'activité
Objectif spécifique 3.4 : Engager des actions de collaboration avec des partenaires non traditionnels pour couvrir les nouveaux domaines mis en lumière par les initiatives internationales					
-	Activité 3.4.1 : Initiation et développement des relations de collaboration ou d'information avec les pays émergents d'Afrique, d'Asie, d'Europe et d'Amérique dans leur	Un document de collaboration entre AFRISTAT et une institution de recherche existe	Etablissement des collaborations avec au moins une institution de la recherche pour des analyses poussées à partir des données existantes	Document de collaboration/rapport d'activité	Document diffusé

Résultats attendus (PSTA 2017-2024)	Activités principales (PSTA 2017-2024)	Produits (Résultats attendus)	Activités programmées	IOV	Source de vérification
	engouement de mieux investir en Afrique	Un document d'analyse thématique au moins est produit avec la contribution d'une institution	Production de documents d'analyse thématique en partenariat avec au moins une institution	Document d'analyse thématique/rapport d'activité	Rapport d'activité
		Les travaux du groupe de travail de Washington sur les statistiques du handicap sont pris en compte	Participation aux travaux du Washington Group sur les statistiques du handicap	Note sur les statistiques et questionnaire sur le handicap	Rapport d'activité
		La participation aux réunions de grande envergure organisées par les partenaires non traditionnels est assurée	Participation à une réunion entre la 12 ^{ème} session de la Commission Statistique de l'OIC et la 10 ^{ème} réunion du Comité technique de l'Initiative Arabe sur les statistiques « Arabstat »	Nombre de participation aux dites réunions	Rapport de mission
Objectif spécifique 3.5 : Développer la coopération avec la société civile internationale (UNWDF).					
<i>Résultat spécifique attendu 3.5. Des conventions de collaboration sont signées avec des organisations de la société civile internationale dans leur volonté de de couvrir et de travailler en Afrique</i>	Activité 3.5.1 : Etablissement des relations de collaboration avec les fondations caritatives et philanthropiques internationales pour leur servir de sources d'information sur les pays du continent et leur produire des études de faisabilité et/ou d'impact de leurs interventions en Afrique : Fondations Bill & Melinda Gates, Fondation Mo Ibrahim, Open Society Foundation, etc.	Des relations de collaboration sont établies avec les fondations caritatives et philanthropiques internationales pour leur servir de sources d'information sur les pays du continent et leur produire des études de faisabilité et/ou d'impact de leurs interventions en Afrique : Fondations Bill & Melinda Gates, Fondation Mo Ibrahim, Open Society Foundation, etc.	Etablissement de relations de collaboration avec les fondations caritatives et philanthropiques internationales	Nombre de protocoles signés	Rapport d'activité

Résultats attendus (PSTA 2017-2024)	Activités principales (PSTA 2017-2024)	Produits (Résultats attendus)	Activités programmées	IOV	Source de vérification
	<u>Activité 3.5.2</u> : Mise en place des partenariats avec des universités africaines, asiatiques et occidentales pour des travaux collaboratifs	Des relations de partenariat sont établis avec des universités africaines, asiatiques et occidentales pour des travaux collaboratifs ;	Etablissement de relations de partenariat avec des universités	Nombre de conventions signées	Rapport d'activité
	Activités 3.5.3: Etablissement des partenariats avec des OI et ONG œuvrant dans le domaine de la promotion de la production, de l'utilisation et de la diffusion des données : Fondation Internet, Open Data watch, Africa Portail, etc.	Des relations de partenariat sont établies avec des OI et ONG œuvrant dans le domaine de la promotion de la production, de l'utilisation et de la diffusion des données : Fondation Internet, Open Data watch, Africa Portail, etc.	Etablissement de relations de partenariat avec des OI et ONG	Nombre de relations établies	Rapport d'activité
	<u>Activités 3.5.3</u> : Etablissement des partenariats avec des OI et ONG œuvrant dans le domaine de la promotion de la production, de l'utilisation et de la diffusion des données : Fondation Internet, Open Data watch, Africa Portail, etc.	Des relations de partenariat sont établies avec des OI et ONG œuvrant dans le domaine de la promotion de la production, de l'utilisation et de la diffusion des données : Fondation Internet, Open Data watch, Africa Portail, etc.	Etablissement de relations de partenariat avec des OI et ONG	Nombre de conventions signées	Rapport d'activité
ORIENTATION STRATEGIQUE 4 : Diversification et mobilisation des ressources					
<i>Objectif stratégique global 4 : Renforcer au sein d'AFRISTAT les capacités de mobilisation des ressources traditionnelles et non traditionnelles, y compris par des mécanismes innovants</i>					
Résultat stratégique global 4 : AFRISTAT dispose des capacités nécessaires pour atteindre les objectifs et les résultats attendus du PSTA 3					
<u>Objectif spécifique 4.1</u> : Mobiliser les ressources du 3e Fonds AFRISTAT et assurer le recouvrement des arriérés de contribution					

Résultats attendus (PSTA 2017-2024)	Activités principales (PSTA 2017-2024)	Produits (Résultats attendus)	Activités programmées	IOV	Source de vérification
<p><i>Résultat spécifique attendu 4.1 : Tous les Etats membres ont payé à temps leurs contributions et les appuis financiers des autres contributeurs au titre du 3e Fonds AFRISTAT sont recouverts</i></p>	<p>Activité 4.1.1 : Réalisation des campagnes de sensibilisation et de mobilisation des ressources auprès des Etats membres et partager les résultats au Conseil des Ministres.</p>	<p>Des missions de sensibilisation et de mobilisation des ressources sont effectuées dans les pays en retard dans le versement de leurs contributions</p>	<p>Mission de sensibilisation et de plaidoyer mobilisation des ressources en vue de la libération des contributions au Bénin</p>	<p>Niveau de contribution global au Fonds AFRISTAT</p> <p>Rapports de missions</p>	<p>Rapports d'activité annuels</p>
			<p>Mission de sensibilisation et de plaidoyer mobilisation des ressources en vue de la libération des contributions au Gabon</p>	<p>Niveau de contribution global au Fonds AFRISTAT</p> <p>Rapports de missions</p>	<p>Rapports d'activité annuels</p>
			<p>Mission de sensibilisation et de plaidoyer mobilisation des ressources en vue de la libération des contributions en Côte d'Ivoire</p>	<p>Niveau de contribution global au Fonds AFRISTAT</p> <p>Rapports de missions</p>	<p>Rapports d'activité annuels</p>
<p><i>Résultat spécifique attendu 4.1 : Tous les Etats membres ont payé à temps leurs contributions et les appuis financiers des autres contributeurs au titre du 3e Fonds AFRISTAT sont recouverts</i></p>	<p>Activité 4.1.1 : Réalisation des campagnes de sensibilisation et de mobilisation des ressources auprès des Etats membres et partager les résultats au Conseil des Ministres.</p>	<p>Des missions de sensibilisation et de mobilisation des ressources sont effectuées dans les pays en retard dans le versement de leurs contributions</p>	<p>Mission de sensibilisation et de plaidoyer mobilisation des ressources en vue de la libération des contributions en Mauritanie</p>	<p>Niveau de contribution global au Fonds AFRISTAT</p> <p>Rapports de missions</p>	<p>Rapports d'activité annuels</p>
			<p>Mission de sensibilisation et de plaidoyer mobilisation des ressources en vue de la libération des contributions au Sénégal</p>	<p>Niveau de contribution global au Fonds AFRISTAT</p> <p>Rapports de missions</p>	<p>Rapports d'activité annuels</p>

Résultats attendus (PSTA 2017-2024)	Activités principales (PSTA 2017-2024)	Produits (Résultats attendus)	Activités programmées	IOV	Source de vérification
			Mission de sensibilisation et de plaidoyer mobilisation des ressources en vue de la libération des contributions au Tchad	Niveau de contribution global au Fonds AFRISTAT Rapports de missions	Rapports d'activité annuels
			Mission de plaidoyer en vue de la libération des contributions et de développement de partenariats en France	Niveau de contribution global au Fonds AFRISTAT Rapports de missions	Rapports d'activité annuels
		D'autres actions de mobilisation des ressources sont mises en oeuvre	Organisation d'une réunion du Comité technique de mobilisation des ressources propres d'AFRISTAT	Compte rendu de réunion	Rapport d'activité
			Relance des pays en retard de versement de leurs contributions par le Président du Comité ministériel de mobilisation des ressources propres d'AFRISTAT	Courriers envoyés	Rapport d'activité
<i>Résultat spécifique attendu 4.1 : Tous les Etats membres ont payé à temps leurs contributions et les appuis financiers des autres contributeurs au titre du 3e Fonds AFRISTAT sont</i>	Activité 4.1.2 : Réalisation de missions de recouvrement des arriérés de contributions au titre des premier et deuxième Fonds AFRISTAT	Des missions de recouvrement sont effectuées dans les pays en retard dans le versement de leurs contributions	Missions de recouvrement au Niger	Niveau de contribution global au Fonds AFRISTAT Rapports de mission	Rapports d'activité annuels

Résultats attendus (PSTA 2017-2021)	Activités principales (PSTA 2017-2021)	Produits (Résultats attendus)	Activités programmées	IOV	Source de vérification
<i>recouverts</i>			Missions de recouvrement à Djibouti	Niveau de contribution global au Fonds AFRISTAT Rapports de mission	Rapports d'activité annuels
			Missions de recouvrement à Sao Tomé et Príncipe	Niveau de contribution global au Fonds AFRISTAT Rapports de mission	Rapports d'activité annuels
			Missions de recouvrement au Burundi	Niveau de contribution global au Fonds AFRISTAT Rapports de mission	Rapports d'activité annuels
Objectif spécifique 4.2 : Intensifier la recherche de partenariats et de financements auprès des bailleurs de fonds non traditionnels					
<u>Résultat spécifique attendu 4.2 : Des conventions de partenariats et/ou de coopération : collaboration technique et financière sont signées entre AFRISTAT et de nouveaux partenaires et bailleurs</u>	Activité 4.2.2 : Réalisation d'actions de marketing et de promotion auprès des Organisations gouvernementales Internationales et la société civile (ONG) internationale. -	Des actions de marketing et de promotion auprès des Organisations gouvernementales Internationales et la société civile (ONG) internationale sont réalisées	Etablissement/développement d'accord de partenariat avec les partenaires au développement	Nombre d'accords signés avec les partenaires au développement	Rapports d'activité annuels
			Signature d'au moins deux conventions de prestation de service spécifiques avec les Etats membres	Nombre de protocoles d'accord/conventions signés	Rapport d'activité

Résultats attendus (PSTA 2017-2024)	Activités principales (PSTA 2017-2024)	Produits (Résultats attendus)	Activités programmées	IOV	Source de vérification
	-		Réalisations des actions de marketing et de promotion auprès des Organisations gouvernementales Internationales et la société civile (ONG) internationale	Nombre d'actions de marketing	Rapports d'activité annuels
Objectif spécifique 4.3: Inscrire AFRISTAT dans une dynamique d'affiliation institutionnelle auprès des organisations sous régionales et régionales (voire internationales) pour lui donner un accès prioritaire à l'information					
<i>Résultat spécifique attendu 4.3 : AFRISTAT est sollicité en priorité, au titre de sa fonction d'agence d'exécution, pour des actions relevant de son champ de compétence et qui doivent s'exécuter au sein des entités régionales ou sous régionales africaines</i>	<u>Activité 4.3.1</u> : Réalisation de démarches de plaidoyer pour être reconnu comme organe technique des institutions panafricaines : Union Africaine, Banque Africaine de Développement, NEPAD, MAEP, UNECA, etc. Développement, NEPAD, MAEP, UNECA, etc.	Des démarches de plaidoyer sont initiées auprès de l'UA pour être reconnu comme organe technique	Initiatives pour solliciter la reconnaissance d'AFRISTAT comme organe technique	Nombre de conventions signées	Rapport d'activité
	<u>Activité 4.3.2</u> : Plaidoyer pour être reconnu comme organe technique privilégié de la Zone Franc, de la CEDEAO et de la CEEAC, et des autres CER africaines (EAC, SADC, UMA).	Des démarches de plaidoyer sont initiées auprès des institutions sous-régionales pour être reconnu comme organe technique	Initiatives pour solliciter la reconnaissance d'AFRISTAT comme organe technique	Nombre de conventions signées	Rapport d'activité
Objectif spécifique 4.4: Développer les fonctions d'agence d'exécution					
<u>Résultat spécifique attendu 4.4</u> : Des ressources financières complémentaires sont	Activité 4.4.1 : Renforcement des capacités internes au sein d'AFRISTAT pour	Le suivi de la mise en œuvre du Projet FAO sur l'évaluation des pertes céréalières est assuré	Supervision de la mise en œuvre des activités	Nombre de missions réalisées	Rapports d'activité

Résultats attendus (PSTA 2017-2024)	Activités principales (PSTA 2017-2024)	Produits (Résultats attendus)	Activités programmées	IOV	Source de vérification
mobilisées grâce au développement au sein d'AFRISTAT des fonctions d'agence d'exécution et de bureau d'études ou d'un groupement d'intérêt économique (GIE)	développer la dimension agence d'exécution (GIE)	Le suivi de la clôture du projet PSR-UEMOA est assuré	Supervision de la mise en œuvre des activités liées à la clôture du projet	Nombre de rapports produits	Rapports d'activité
		Le suivi de la mise en œuvre du projet PRI/MCS-UEMOA est assuré	Supervision de la mise en œuvre des activités	Nombre de rapports produits	Rapports d'activité
			Réalisation des missions de coordination	Nombre de missions réalisées	Rapports d'activité
		Le suivi de la mise en œuvre du projet de développement des statistiques du Djibouti est assuré	Supervision de la mise en œuvre des activités	Nombre de rapports produits	Rapports d'activité
		Le suivi de la mise en œuvre du projet de modernisation du cadre d'évaluation macroéconomique de Djibouti est assuré	Supervision de la mise en œuvre des activités	Nombre de rapports produits	Rapports d'activité
		Le suivi de la mise en œuvre du projet de développement des statistiques de Guinée est assuré	Supervision de la mise en œuvre des activités	Nombre de rapports produits	Rapports d'activité
		Le suivi de la mise en œuvre du projet de développement des statistiques du Gabon est assuré	Supervision de la mise en œuvre des activités	Nombre de rapports produits	Rapports d'activité
		Le suivi de la mise en œuvre du projet de développement des statistiques du Burkina Faso est assuré	Supervision de la mise en œuvre des activités	Nombre de rapports produits	Rapports d'activité

Résultats attendus (PSTA 2017-2021)	Activités principales (PSTA 2017-2021)	Produits (Résultats attendus)	Activités programmées	IOV	Source de vérification
		Le suivi de la mise en œuvre du projet de développement des statistiques de la Côte d'Ivoire est assuré	Supervision de la mise en œuvre des activités	Nombre de rapports produits	Rapports d'activité
		Le suivi de la mise en œuvre projet DATAFID sur l'économie numérique est assuré	Supervision de la mise en œuvre des activités	Nombre de rapports produits	Rapports d'activité
ORIENTATION STRATEGIQUE 5 : Renforcement des capacités internes d'AFRISTAT et adaptation de son cadre institutionnel au contexte des mutations des systèmes statistiques nationaux et internationaux					
Objectif stratégique global 5. Doter AFRISTAT d'un cadre institutionnel et organisationnel lui permettant de répondre efficacement aux attentes des Etats et des institutions partenaires dans le cadre de ses interventions, dans un contexte marqué par des mutations de l'environnement des systèmes statistiques au niveau national, régional et international					
Résultat stratégique global attendu 5 : AFRISTAT dispose d'un cadre institutionnel actualisé et flexible lui permettant de performer dans un environnement en permanentes mutations					
Objectif spécifique 5.1 : Réviser le Traité portant création et organisation d'AFRISTAT et l'adapter aux contingences de l'environnement international en matière de gestion/ révolution des données					
<i>Résultat spécifique attendu 5.1 : le Traité révisé d'AFRISTAT lui permet de réaliser pleinement ses missions dans le nouvel environnement régional et international.</i>	<i>Activité 5.1.1 : Recrutement d'une firme spécialisée dans les questions juridiques pour proposer un traité révisé à l'attention des organes de décision d'AFRISTAT pour validation et adoption.</i>	Une firme spécialisée dans les questions juridiques est recrutée pour proposer la méthode idoine pour l'entrée en vigueur du traité révisé d'AFRISTAT	Plaidoyer pour une entrée en vigueur réussie du traité révisé	Nombres d'initiatives en faveur de l'entrée en vigueur du traité révisé	Rapports d'activité
			Plaidoyer pour la ratification de la charte africaine de la statistique par tous les Etats membres	Nombre d'Etats membres ayant ratifié la charte africaine de la statistique	Rapports d'activité
Objectif spécifique 5.2 : Mettre à jour et reconfigurer l'organigramme d'AFRISTAT par rapport à ses nouvelles missions et aux résultats attendus					
<i>Résultat spécifique attendu 5.2 : AFRISTAT dispose d'un nouvel organigramme mieux adapté aux évolutions et aux résultats attendus</i>	Activité 5.2.3 : Assurance des conditions de gestion et de coordination optimales des activités d'AFRISTAT	Les réunions statutaires d'AFRISTAT sont organisées	Organisation de la 46ème réunion du Comité de direction d'AFRISTAT	Relevé des conclusions	Rapport d'activité
			Organisation de la 32ème session du Conseil des Ministres d'AFRISTAT	Compte rendu de réunion	Rapport d'activité

Résultats attendus (PSTA 2017-2024)	Activités principales (PSTA 2017-2024)	Produits (Résultats attendus)	Activités programmées	IOV	Source de vérification
			Organisation de la 28ème réunion du Conseil Scientifique d'AFRISTAT	Relevé des conclusions	Rapport d'activité
			Organisation de la 47ème réunion du Comité de direction d'AFRISTAT	Relevé des conclusions	Rapport d'activité
		Les documents de travail pour les réunions statutaires sont disponibles	Elaboration du programme d'action annuel 2024 (PAA 2024)	Plan d'action d'AFRISTAT 2024 (PAA 2024)	Rapport d'activité
			Elaboration du rapport d'exécution à mi-parcours du programme d'action annuel 2023 d'AFRISTAT	Rapport d'exécution à mi-parcours du PAA 2023	Rapport d'activité
			Elaboration du rapport d'exécution au 31 décembre 2022 du programme d'action annuel 2022 d'AFRISTAT	Rapport d'exécution au 31 décembre 2022 du PAA 2022	Rapport d'activité
		Le PSTA 2022-2025 est vulgarisé	Diffusion du PSTA 2022-2025	Nombre de documents ventilés par pays Document posté sur le site web	Rapport d'activité
Objectif spécifique 5.3 : Renforcer les capacités humaines d'AFRISTAT					
<i>Résultat spécifique attendu 5.3 : Des experts dans les nouveaux domaines de la statistique sont recrutés et les formations pour tout le personnel d'AFRISTAT sont organisées dans divers domaines</i>	<u>Activité 5.3.1</u> : Elaboration et mise en œuvre d'un programme de renforcement des capacités du personnel d'appui et des Experts pour leur formation continue dans leur	Les capacités du personnel d'AFRISTAT sont renforcées	Elaboration et mise à jour régulière d'un plan de formation/recyclage du personnel d'AFRISTAT	Disponibilité d'un plan de formation	Rapport d'activité

Résultats attendus (PSTA 2017-2024)	Activités principales (PSTA 2017-2024)	Produits (Résultats attendus)	Activités programmées	IOV	Source de vérification
	domaine de spécialité (afin de maintenir le niveau de connaissance au top)				
			Renforcement des capacités des experts à travailler en anglais	Nombre d'activités menées en anglais (missions, conférences, communications,..)	Rapport d'activité
			Formation des experts dans différents domaines retenus par la direction générale	Rapport de formation/rapport de mission	Rapport d'activité
			Formation du personnel d'appui technique dans au moins un domaine retenu par la direction générale	Rapport de formation/rapport de mission	Rapport d'activité
			Le personnel d'AFRISTAT est sensibilisé au code des valeurs/bonne conduite de l'institution	Sensibilisation sur le code des valeurs/bonne conduite propre à AFRISTAT	Supports de vulgarisation du code des valeurs/bonne conduite
	<u>Activité 5.3.2</u> : Recrutement des experts et de personnels d'appui technique	L'effectif des experts et de personnels d'appui technique en poste à AFRISTAT est augmenté	Recrutement de deux experts permanents au moins	Nombre d'experts permanents recrutés	Etat des effectifs et rapport d'activité
			Recrutement des experts sur projets	Nombre d'experts recrutés sur projets	Etat des effectifs et rapport d'activité
			Recours aux experts associés	Nombre d'experts associés recrutés	Etat des effectifs et rapport d'activité

Résultats attendus (PSTA 2017-2024)	Activités principales (PSTA 2017-2024)	Produits (Résultats attendus)	Activités programmées	IOV	Source de vérification
	-		Recrutement de personnels d'appui technique permanents	Nombre de personnels d'appui technique permanents recrutés	Etat des effectifs et rapport d'activité
	-		Recrutement de personnels d'appui technique sur projets	Nombre de personnels d'appui technique recrutés sur projets	Etat des effectifs et rapport d'activité
	-	La gestion du personnel se fait sur la base d'un statut du personnel mis à jour	Mise en application du nouveau statut du personnel	Décisions de reclassement Notes d'information sur certaines dispositions nouvelles du statut	Rapport d'activité
Objectif spécifique 5.4 : Renforcer les capacités matérielles et logistiques d'AFRISTAT					
<u>Résultat spécifique attendu 5.4</u> : Le personnel d'AFRISTAT est mis dans des conditions de travail optimales	<u>Activité 5.4.1</u> : Renforcement des capacités du personnel d'AFRISTAT en équipement et logiciels informatiques	Les capacités informatiques et bureautiques de la Direction générale sont renforcées	L'acquisition des équipements et logiciels informatiques manquants est effective	Nombre de nature d'équipements et logiciels informatiques	-
	<u>Activité 5.4.2</u> : Acquisition et entretien d'équipements et de mobiliers	AFRISTAT est doté d'équipements et de mobiliers nécessaires pour son fonctionnement	Entretien d'équipements, de mobiliers et de matériels de transport	Nombre de contrats d'entretien signés	Rapport d'activité
			Acquisition d'équipements pour la dotation en énergie solaire	Nombre d'équipements acquis	Rapport d'activité
			Achat d'équipements, de mobiliers et de matériels de transport	Nombre et nature des autres équipements, mobiliers et matériels de transport acquis	Rapport d'activité

Résultats attendus (PSTA 2017-2024)	Activités principales (PSTA 2017-2024)	Produits (Résultats attendus)	Activités programmées	IOV	Source de vérification
	Activité 5.4.3 : Acquisition de la documentation technique et renouvellement des abonnements pour la réception des revues économiques et statistiques	Les abonnements aux revues économiques et statistiques sont renouvelés et les documents techniques sont acquis.	Renouvellement des abonnements et acquisition de documentation technique en fonction des besoins des experts	Liste des nouvelles acquisitions	Centre de documentation
Objectif spécifique 5.5 : Entreprendre les négociations et mettre en place un mécanisme pour doter AFRISTAT d'un siège permanent et en toute propriété.					
<i>Résultat spécifique attendu 5.5 : Les négociations avec le gouvernement du Mali pour obtenir un terrain ont abouti et un mécanisme pour la construction du siège est mis en place</i>	Activité 5.5.1: Finalisation des négociations avec le gouvernement malien pour l'attribution d'un terrain aux fins de construction du siège d'AFRISTAT	Les négociations en vue de l'attribution d'un nouveau terrain aux fins de construction du siège d'AFRISTAT sont finalisées	Négociations avec le gouvernement	Compte rendu de réunion	Rapport d'activité et compte rendu
Objectif spécifique 5.6 : Donner à AFRISTAT les capacités opérationnelles pour renforcer sa visibilité et sa crédibilité					
<i>Résultat spécifique attendu 5.6 : AFRISTAT est mieux connu et son expertise valorisée sur le continent africain et en dehors</i>	Activité 5.6.1 : Participation systématique et largement médiatisée d'AFRISTAT dans tous les événements internationaux relatifs à son champ d'intérêt au niveau régional et international.	La participation aux réunions de grande envergure organisées par les Etats membres est assurée	Participation aux réunions statutaires de fin d'année 2022 de l'AMAO	Compte rendu de la conférence/Réunions	Rapport de mission Rapport d'activité
			Participation et intervention à la conférence IAOS-ISI-Zambia 2023	Compte rendu de la conférence/Réunions	Rapport de mission Rapport d'activité
			Participation à la conférence des chefs d'Etats et de gouvernements de l'UA	Compte rendu de la conférence/Réunions	Rapport de mission Rapport d'activité
			Participation à une session des Assemblées annuelles de la BM et du FMI	Compte rendu de la conférence/Réunions	Rapport de mission Rapport d'activité

Résultats attendus (PSTA 2017-2024)	Activités principales (PSTA 2017-2024)	Produits (Résultats attendus)	Activités programmées	IOV	Source de vérification	
			Participation à la 51 ^{ème} session du Conseil d'administration de l'IFORD	Compte rendu de la conférence/Réunions	Rapport de mission Rapport d'activité	
			Participation à la réunion du Comité Sous-régional de Statistique de l'UEMOA	Compte rendu de la conférence/Réunions	Rapport de mission Rapport d'activité	
			Participation à la 54 ^{ème} session de ComStat	Compte rendu de la conférence/Réunions	Rapport de mission Rapport d'activité	
			Participation à StatCom Afrique	Compte rendu de la conférence/Réunions	Rapport de mission Rapport d'activité	
	Activité 5.6.1 : Participation systématique et largement médiatisée d'AFRISTAT dans tous les événements internationaux relatifs à son champ d'intérêt au niveau régional et international.	La participation aux réunions de grande envergure organisées par les Etats membres est assurée		Participation au Conseil d'Administration de l'Association CESD Statisticiens pour le développement	Compte rendu de la conférence/Réunions	Rapport de mission Rapport d'activité
				Participation au Comité d'orientation d'AFRITAC Ouest 2	Compte rendu de la conférence/Réunions	Rapport de mission Rapport d'activité
				Participation au Board 2023 de PARIS21	Compte rendu de la conférence/Réunions	Rapport de mission Rapport d'activité
				Participation aux réunions statutaires de mi-année 2023 de l'AMA0	Compte rendu de la conférence/Réunions	Rapport de mission Rapport d'activité

Résultats attendus (PSTA 2017-2021)	Activités principales (PSTA 2017-2021)	Produits (Résultats attendus)	Activités programmées	IOV	Source de vérification
			Participation à la 52 ^{ème} session du Conseil d'administration de l'IFORD	Compte rendu de la conférence/Réunions	Rapport de mission Rapport d'activité
			Participation à la 17 ^{ème} session du Comité des Directeurs Généraux des INS de l'Union Africaine	Compte rendu de la conférence/Réunions	Rapport de mission Rapport d'activité
			Participation à la 25 ^{ème} session du Comité d'orientation d'AFRITAC Centre	Compte rendu de la conférence/Réunions	Rapport de mission Rapport d'activité
			Participation à la 33 ^{ème} session du Comité d'orientation d'AFRITAC de l'Ouest	Compte rendu de la conférence/Réunions	Rapport de mission Rapport d'activité
	Activité 5.6.2 : Redéfinition de la politique de communication d'AFRISTAT pour répondre aux exigences des temps modernes marqués par le « dictat » des TIC.	La politique de communication d'AFRISTAT pour répondre aux exigences des temps modernes marqués par le « dictat » des TIC est partagée	Mise en oeuvre de la politique de communication d'AFRISTAT	Nombre d'actions de communication menées par AFRISTAT	Rapport d'activité
			Impression et diffusion de la politique de communication d'AFRISTAT	Nombre de documents ventilés par pays Document posté sur le site web	Rapport d'activité
	Activité 5.6.4: La lettre d'AFRISTAT diffusés	4 numéros de la lettre d'AFRISTAT diffusés	Rédaction et publication des numéros de LLA103	LLA 103 diffusée	Site Internet et bibliothèque d'AFRISTAT
			Rédaction et publication des numéros de LLA 104 avec un supplément	LLA 104 diffusée	Site Internet et bibliothèque d'AFRISTAT

Résultats attendus (PSTA 2017-2021)	Activités principales (PSTA 2017-2021)	Produits (Résultats attendus)	Activités programmées	IOV	Source de vérification
			Rédaction et publication des numéro de LLA 105	LLA 105 diffusée	Site Internet et bibliothèque d'AFRISTAT
			Rédaction et publication des numéro de LLA 106	LLA 106 diffusée	Site Internet et bibliothèque d'AFRISTAT
	Activité 5.6.5: Présence d'AFRISTAT sur les réseaux sociaux	AFRISTAT est présent sur les réseaux sociaux (Twitter et Facebook)	Animation régulière des comptes Twitter et Facebook d'AFRISTAT	Nombre de messages twittés/Nombre de messages postés sur Facebook	Twitter /Rapport d'activité
	Activité 5.6.6 : Relooking/reprofilage du site web d'AFRISTAT pour mieux rendre compte des activités de l'institution, en vue de valoriser les apports et les travaux des Experts en les présentant	Le site internet est régulièrement mis à jour	Mise à jour à jour régulière du site web	Site web rénové ;	Site web d'AFRISTAT/Rapport d'activité
		Le site Intranet d'AFRISTAT est amélioré	La base de données des missions du site intranet est amélioré pour une meilleure prise en compte de toutes les missions, un meilleur processus de validation des missions etc.	Nouveautés introduites dans le site Intranet	Site Intranet
	Activité 5.6.7: Organisation des archives d'AFRISTAT	La documentation du serveur public d'AFRISTAT est mieux organisée	Réorganisation du domaine public d'AFRISTAT	La documentation du serveur public d'AFRISTAT est mieux organisée	Rapport d'activité
Objectif spécifique 5.7 : Faire mieux connaître AFRISTAT dans les pays membres et d'intervention, ainsi qu'au-delà des frontières de son champs d'intervention. Rehausser la prestance et la posture diplomatique d'AFRISTAT					

Résultats attendus (PSTA 2017-2024)	Activités principales (PSTA 2017-2024)	Produits (Résultats attendus)	Activités programmées	IOV	Source de vérification
<i>Résultat spécifique attendu 5.7 : Toute mission doit faire l'objet d'une audience au Gouvernement ou son représentant au début et d'un compte rendu ou d'un aide-mémoire signé par les 02 parties en fin de mission</i>	Activité 5.7.1: Envoi systématiquement de correspondances au Gouvernement (Ministre de tutelle) et copie à la structure d'accueil, annonçant les missions	Des correspondances sont systématiquement envoyées au Gouvernement avec copie à la structure d'accueil pour annoncer les missions	Organisation de missions d'appui et missions de mobilisation de ressources	Nombre de correspondances envoyées au Gouvernement	Rapport d'activité
	Activité 5.7.2: Rédaction de rapport de mission partagé avec la structure bénéficiaire de la mission	Le rapport de mission est rédigé et partagé avec la structure bénéficiaire	Elaboration de rapport consacrant une mission	Nombre de rapports de missions	Rapport d'activité